



UNIVERSITE LILLE 2 DROIT ET SANTE
FACULTE DE MEDECINE HENRI WAREMBOURG

Année :2019

THESE POUR LE DIPLOME D'ETAT
DE DOCTEUR EN MEDECINE

**La place des beaux-parents en thérapie familiale : analyse clinique
d'une adoption particulière**

Présentée et soutenue publiquement le 04 Juillet 2019 à 18h00
au Pôle Formation

Par Simon PAWLAK

JURY

Président :

Monsieur le Professeur Thomas

Assesseurs :

Monsieur le Professeur Vaiva

Monsieur le Professeur Cottencin

Directeur de Thèse :

Monsieur Docteur Semal

Avertissement

La Faculté n'entend donner aucune approbation aux opinions émises dans les thèses : celles-ci sont propres à leurs auteurs.

Liste des abréviations

CMP	Centre médico-psychologique
IAD	Insémination Artificielle avec Donneur
NUPTIA	Nouvelles Unions Parentales de Typologie Ignorée Autrefois
PME	Père-mère-enfant

Table des matières

Résumé	1
Introduction	2
Analyse Clinique	6
I. Théorie de l'attachement et parentalité.....	6
A. Introduction.....	6
B. Cas Clinique de Lola et Rita.....	7
C. La question de l'attachement dans la séparation.....	10
D. Attachement et beau-parent	14
E. L'attachement dans l'adoption.....	15
F. Apport de la thérapie familiale.....	16
II. La question des appartenances.....	18
A. Adolescence et Appartenance : psychopathologie de l'adolescent.....	18
B. La question des appartenances dans la recomposition familiale.....	20
C. Appartenance et adoption.....	23
D. Appartenance et thérapie familiale.....	24
III. La question des loyautés.....	26
A. Introduction.....	26
B. La loyauté dans la recomposition familiale.....	27
a. Les loyautés dans le cas clinique de Lola.....	27
b. Cas clinique de Luc.....	29
c. Analyse du cas clinique.....	31
C. La Loyauté dans l'adoption.....	35
IV. La question des limites.....	37
A. Recomposition familiale, limites générationnelles et contenance parentale.....	37
a. Les limites dans la cas clinique de Lola.....	37
b. Les limites dans le cas clinique de Luc.....	39
c. Cas clinique de Tim.....	42
d. Les limites dans le cas clinique de Tim.....	43
e. Les apports de la thérapie familiale sur la question des limites.....	46

B.	Adoption, limites et contenance.....	49
	Synthèse et discussion.....	52
I.	La recomposition familiale: une forme particulière d'adoption.....	52
II.	Famille recomposée et famille adoptante: un miroir de la société.....	54
A.	La société liquide.....	54
B.	La société liquide à l'origine d'une perte des appartenances?.....	57
III.	Faut-il convier les beaux-parents en thérapie familiale?.....	61
	Conclusion.....	66
	Références bibliographiques	68

RESUME

Contexte : Dans la société occidentale de la deuxième moitié du XXème siècle, le nombre de séparations conjugales et de recompositions familiales a augmenté. Il est nécessaire de penser les thérapies familiales pour la famille recomposée. La problématique de ce travail est la suivante : lors d'une consultation de thérapie familiale avec un enfant dont les parents sont séparés, faut-il convier les beaux-parents en thérapie ?

Méthode : Pour répondre à cette question, nous avons réfléchi à partir de trois cas cliniques rencontrés en consultation de thérapie familiale et dans un CMP de pédopsychiatrie. Nous avons, à travers ces cas cliniques, comparé le lien qui unit un beau-parent à l'enfant de son conjoint au lien d'adoption.

Résultats : La séparation des parents et l'adoption sont des situations pouvant entraîner un attachement non sécurisé. Dans ces situations il existe une double appartenance marquée. Celle-ci entraîne des conflits de loyauté, à l'origine de symptômes. Il pourrait être bénéfique d'interroger ces conflits au sein d'un espace thérapeutique. La mise en place de limites symboliques et d'une contenance parentale permet de limiter ces conflits. Nous pensons, à l'issue de ce travail, que la création d'un lien entre un beau parent et l'enfant de son conjoint implique donc une forme d'adoption particulière. Sa particularité tient au fait que ce lien est triangulé par le parent biologique, et qu'il n'est pas reconnu symboliquement par la société.

Conclusion : La venue d'une famille recomposée en thérapie familiale impliquera à chaque fois d'avoir une réflexion sur le lien qui unit le beau-parent à l'enfant ainsi que sur la configuration dans laquelle nous recevrons cette famille.

INTRODUCTION

« Il était une fois un gentilhomme qui épousa en secondes noces une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. » (1), c'est ainsi que débute le conte Cendrillon ou la petite pantoufle de verre de Charles Perrault. La figure de la marâtre a acquis une image très péjorative dans l'imaginaire collectif au fil des siècles. Dans le conte Nennillo et Nennella de Basile datant de 1634 on retrouve ainsi une mise en garde contre les marâtres : « Malheur à celui qui pense trouver une gouvernante pour ses enfants en leur donnant une marâtre. Il amène seulement dans sa maison la cause de leur ruine. Il n'y a jamais encore eu de belle-mère qui regarde gentiment l'enfant d'une autre, ou si par chance on en trouve une, elle peut être considérée comme un miracle et être appelée un corbeau blanc. »(2). On en retrouve également une définition très péjorative dans Les Caractères de La Bruyère : « Ce qu'une marâtre aime le moins de tout ce qui est au monde, ce sont les enfants de son mari : plus elle est folle de son mari, plus elle est marâtre. Les marâtres font désertir les villes et les bourgades, et ne peuplent pas moins la terre de mendiants, de vagabonds, de domestiques et d'esclaves, que la pauvreté. »

Ces exemples du XVII^{ème} siècle nous montrent que de tout temps les beaux-parents ont existé et qu'il ne s'agit pas d'un phénomène récent dans l'histoire. Dans la société occidentale ces recompositions familiales étaient le plus souvent dues au décès d'un des deux parents et s'associaient donc à une problématique de deuil. Aujourd'hui, les recompositions familiales sont le plus souvent dues à des séparations et des re formations de couples conjugaux, ce qui amène à reconsidérer le point de vue sur les beaux-parents.

Les familles recomposées se rencontrent souvent en thérapie familiale systémique. Victimes de leur mauvaise image, ces familles se jugent comme étant hors-norme et sont plus sensibles, d'après Robert Neuburger, à ce que l'extérieur peut définir comme un échec. L'idée que la famille nucléaire soit le modèle familial par excellence est souvent partagée par des familles d'un type différent. Ce qui pourrait passer au sein d'une famille nucléaire, sûre de son droit d'exister, pour une tourmente passagère, peut être vécu comme un échec révélant « l'illégitimité » du groupe pour

une famille « pluricomposée ».(3) C'est ainsi que ces familles consulteront ou seront adressées plus facilement en consultation que les familles nucléaires.

Les thérapies familiales ont dû évoluer en fonction de l'évolution sociologique des familles. Comme le dit Boris Cyrulnik « le problème du mot famille c'est qu'il ne désigne jamais la même manière de vivre entre proches » (4). En effet en fonction des lieux et des époques on distingue plusieurs types de familles. On retrouve ainsi des filiations unilinéaires, matrilinéaires ou patrilinéaires, des filiations bilinéaires et des filiations indifférenciées (5). La famille occidentale n'a cessé d'évoluer depuis la Familia Romaine jusqu'à la famille occidentale contemporaine. Dans leur ouvrage *La trans-parentalité*, Pierre Fossion, Mari-Carmen Rejas et Siegi Hirsch subdivisent les structures parentales contemporaines en structures parentales néotraditionnelles et en Nouvelles Unions Parentales de Typologie Ignorée Autrefois (NUPTIA).(6) Sous l'acronyme NUPITIA on retrouve les familles recomposées, les familles monoparentales et les familles homoparentales. Dans cet ouvrage ils opposent la modernité solide à la modernité liquide. La modernité solide correspond à la société capitaliste industrielle du XIXème siècle et de la première moitié du XXème siècle. Cette modernité était associée à la famille nucléaire et à une psychothérapie qui est la psychanalyse. Par opposition, la modernité liquide désigne le monde contemporain qui vit le jour durant la deuxième moitié du XXème siècle avec le triomphe de la mondialisation, du libéralisme et du consumérisme. Au sein de cette société les liens permanents entre hommes et femmes deviennent impossibles. A cette modernité liquide correspondraient les structures familiales néotraditionnelles et les NUPITIA, ainsi que la thérapie familiale.(6)

Les thérapies familiales systémiques semblent adaptées à la prise en charge de ces nouveaux modèles familiaux du fait de l'importance accordée aux relations et à la communication entre les membres du système familial. Cependant, ces thérapies ont été initialement pensées sur le modèle de la famille nucléaire. Les premiers thérapeutes familiaux insistaient sur le cadre thérapeutique et sur l'importance de la présence de tous les membres de la famille nucléaire. Dans *Le Creuset Familial*, Carl Whitaker et Augustus Napier insistent sur la bataille du cadre suite à l'absence d'un des membres de la famille et reportent l'entretien au lendemain car « chacun des membres de la famille est important »(7). Dans l'ouvrage *Paradoxe et contre-*

Paradoxe de l'école de Mara Selvini Palazzoli, on trouve un chapitre intitulé « Comment récupérer les absents ». Celui-ci s'ouvre sur la formule suivante : « parmi le riche arsenal de manipulations familiales conçues pour défendre le statu quo, l'absence d'un membre constitue certainement la plus remarquable »(8). Au fil des années ce cadre thérapeutique s'est assoupli. Mais du fait que les thérapies familiales systémiques soient enseignées sur le modèle des familles nucléaires (9) il est nécessaire de pouvoir penser ces thérapies en terme de famille recomposée.

La principale porte d'entrée en thérapie familiale est la présentation d'un ou plusieurs symptômes par l'un de ses membres. Ce sont souvent les enfants qui portent ces symptômes. Quand il s'agit d'un enfant évoluant au sein d'une ou de deux familles recomposées, l'une des premières questions à se poser est : qui faire venir en thérapie ?

La problématique de ce travail est donc la suivante : lors d'une consultation de thérapie familiale avec un enfant dont les parents sont séparés, faut-il convier les beaux-parents en thérapie ?

La réflexion sur la place des beaux-parents amène à se poser la question de la filiation. Il apparaît alors nécessaire de définir trois termes permettant de penser la filiation contemporaine :

- Les « origines biologiques » : lien établi par la génétique qui relie un sujet à ses géniteurs.
- La « parenté » : lien généalogique, établi par l'Institution qui inscrit juridiquement un sujet dans une ou plusieurs lignées.
- La « parentalité » : lien qui se construit dans un « foyer » entre un sujet (souvent un enfant) et ceux qui en assurent la charge, l'éducation et qui, dans la vie quotidienne font autorité. (10)

Les beaux-parents peuvent avoir à assumer un rôle de parentalité plus ou moins important qu'il convient d'évaluer pour savoir s'il serait opportun ou non de les convier en thérapie. Une comparaison semble intéressante afin d'évaluer ce lien de parentalité, il s'agit de la comparaison avec le processus d'adoption. Pour Edith Goldbeter, une forme d'adoption complexe et délicate apparaît dans les familles

reconstituées, entre enfants d'un premier lit et nouveau partenaire (« beau-parent ») de l'un de leurs parents biologiques. Cette forme d'adoption est compliquée du fait de l'entrecroisement des loyautés envers l'autre parent biologique et des difficultés (voire du refus) de faire le deuil de la famille initiale, de naissance.(10) Les soignants ayant réfléchi sur l'adoption ont défini trois termes pour désigner les stades d'implications émotionnelles de l'enfant adopté. Lorsqu'il se retrouve membre d'une famille qui le choisit, il n'est à ce moment qu'un enfant *adopté*. Puis progressivement il se sentira « l'enfant de » s'inscrivant dans une démarche d'enfant *adoptant*. Chemin faisant, acceptant petit à petit le couple parental adoptif comme modèle identificatoire, l'enfant élaborera, dans l'intimité de sa psyché, une adoption de ses parents. Il les investira affectivement et deviendra alors un enfant *adoptif*, conscient de sa liberté et de son possible impact sur la vie et sur son destin. (11)

Ce travail propose, à travers des cas cliniques rencontrés en consultation de thérapie familiale et dans un service de prise en charge d'adolescents, de s'interroger sur la problématique suivante : en comparant le processus de création du lien enfant /beau-parent avec celui de l'adoption, quelles sont les spécificités de la famille recomposée à prendre en compte afin d'évaluer la pertinence de la présence d'un beau-parent en thérapie ? Les cas cliniques ont été anonymisés pour ce travail.

ANALYSE CLINIQUE

I. Théorie de l'attachement et parentalité

A. Introduction

La théorie de l'attachement est un apport important puisqu'elle propose « une compréhension de la genèse du lien fondamental tel qu'un bébé s'attache à ceux qui l'élèvent. »(12) Le système d'attachement est le système qui permet la recherche d'une proximité physique avec une figure d'attachement en cas de danger ou de menace lors de la petite enfance. Ce système permet ainsi la constitution d'une base de sécurité en cas de danger. Il est lié au système exploratoire qui permet l'exploration et l'apprentissage. Les systèmes exploratoire et d'attachement sont activés et désactivés par des signaux antagonistes. Ainsi lorsque le système d'attachement est activé, le système exploratoire est désactivé et inversement.

Le système d'attachement est complémentaire du système de *caregiving* qui représente les soins parentaux. Le *caregiving* se met en place lorsque les parents perçoivent un signal de danger chez l'enfant. Il se désactive lorsque des signaux montrent que l'enfant est apaisé. Il s'agit donc de la réponse au besoin d'attachement et de sécurité de l'enfant. Cette réponse va créer ce que l'on nomme le style d'attachement qui peut être sécure, insécure ou désorganisé. Le style d'attachement qui se crée durant la petite enfance peut avoir des répercussions sur les relations à venir. Les processus d'attachement et de *caregiving* sont en jeu tout au long de la vie.

L'étude des processus d'attachements et de *caregiving* permet d'éclairer d'une nouvelle lumière certaines problématiques liées à l'adoption et aux recompositions familiales. Nous étudierons, à partir d'un premier cas clinique, en quoi ces systèmes vont être mis en jeu dans la séparation conjugale ainsi que dans la recomposition familiale.

B. Cas clinique de Lola et Rita

Lola et Rita sont deux patientes de 16 ans et 13 ans suivies dans un centre médico-psychologique (CMP) de pédopsychiatrie. Les parents des jeunes filles avaient divorcé quatre ans avant le suivi. Lors de la séparation des parents, la mère avait quitté le domicile familial suite à une relation extra-conjugale. Les deux jeunes filles étaient restées avec leur père qui avait souffert d'un épisode dépressif caractérisé associé à des consommations d'alcool.

Lola avait subi un harcèlement scolaire durant ses années de Collège. Elle avait fait une tentative d'autolyse avant sa rentrée en seconde qui avait conduit à une hospitalisation puis à un suivi. Rita quant à elle avait également été hospitalisée pour des idées suicidaires et un suivi avait également été mis en place.

Lors des premières consultations au CMP un diagnostic d'épisode dépressif caractérisé de l'adolescent a pu être posé pour Lola. La patiente présentait en effet une humeur dépressive, une perte d'appétit, des insomnies avec difficultés d'endormissement et réveils précoces, une difficulté à se concentrer, une anhédonie, de nombreuses idées de dévalorisation et des idées suicidaires. Un traitement antidépresseur avait été instauré et la patiente avait bien répondu à ce traitement.

Cependant, malgré une amélioration de l'humeur, il persistait des conduites de scarifications. Des troubles du comportements alimentaires à type de restrictions alimentaires pouvaient par moment être mis en avant par la patiente. Dans le même temps, Rita mettait en avant des idées suicidaires et multipliait les demandes d'hospitalisations. Ceci amena l'équipe qui prenait en charge les deux patientes à s'intéresser au système familial. Ce travail a principalement été fait lors des entretiens avec Lola.

Au cours d'une hospitalisation dans les suites de scarifications, Lola revint sur la séparation de ses parents. Lola en parlait comme d'un moment où elle s'était sentie très seule. Lola avait vécu le départ de sa mère comme une trahison. Dans un premier temps elle s'était ligüée avec sa sœur contre le nouveau compagnon de leur mère, lui rendant « la vie impossible ». La mère de Lola et Rita avait finalement renoncé à former une famille avec son nouveau compagnon et voyait donc ses filles et son compagnon de manière séparée. Cette séparation était tellement marquée que Lola était incapable de dire combien de temps avait duré la relation de sa mère. Au cours de l'entretien familial de fin d'hospitalisation, Lola s'était excusée auprès de sa mère de l'avoir « abandonnée » au moment de la séparation. Par rapport à sa mère, Lola verbalisait souvent des difficultés à créer une relation complice avec elle. Elle jalousait la relation de sa mère et de Rita. Elle les décrivait comme très complices, riant à deux et disait essayer de faire des efforts pour s'intégrer dans cette relation, s'obligeant parfois à rire à leurs blagues de manière caricaturale.

Du côté du père la situation était différente. Celui-ci était présenté comme le bon objet dans le discours de la patiente. Il avait eu beaucoup de mal à se « remettre » du divorce. Lola expliquait avoir dû s'occuper de lui et de sa sœur au moment de la séparation. Le père trouva une nouvelle compagne qui avait également deux filles dont une de l'âge de Lola. Lola dit qu'elle avait accepté sa belle-mère comme une « deuxième maman ». Les deux familles étaient en passe de fusionner, les parents parlant d'emménager sous un même toit. Cependant un évènement était venu troubler cette recomposition familiale : Lola et sa cousine avaient insulté la fille de sa belle-mère sur les réseaux sociaux. Ce conflit au sein de la nouvelle fratrie était remonté jusqu'aux parents qui avaient eux-aussi été « contaminés » par le conflit. Chaque parent avait pris parti pour son propre enfant, ce qui entraîna une séparation. Actuellement le père de Lola et cette compagne avait repris leur relation conjugale mais la belle-mère était toujours froide avec Lola et les deux foyers étaient séparés.

Lola fut de nouveau hospitalisée pour un passage à l'acte quelques mois plus tard. Elle expliquait ce passage à l'acte par un sentiment d'exclusion de toute part.

Quelques jours avant, le père de la patiente l'avait conduite chez sa mère dans le cadre de la garde alternée. Il surprit alors la mère de Lola avec un nouveau compagnon. Il présenta alors des éléments dépressifs réactionnels. Lors de cette période de fléchissement thymique, il accusa Lola et Rita d'être responsables de ses difficultés ce qui engendra le passage à l'acte de Lola.

Quelques jours après, Lola pu avoir une discussion avec son père où il lui expliqua qu'il n'avait pas encore fait le deuil de la relation avec son ex-femme. Cependant la relation entre le père et la belle-mère était toujours en cours, et des sorties étaient effectuées avec les enfants des deux couples. Le couple avait cependant décidé de ne pas vivre ensemble avant que les enfants aient quitté le domicile du fait de divergences dans la vision de l'éducation qui auraient pu rendre la vie de famille difficile.

Lola évoqua aussi la relation avec sa mère. Elle disait à nouveau se sentir exclue de la relation entre sa mère et Rita, et qu'il lui était souvent reproché une ressemblance physique avec son père. De même du fait des origines étrangères de la maman, on lui reprochait souvent sa distance avec la culture d'origine maternelle contrairement à sa sœur. A l'inverse dans la famille paternelle, on pouvait lui faire des remarques sur des détails physiques liés à cette appartenance. Par conséquent, elle avait le sentiment de n'appartenir pleinement à aucune des deux familles. Elle avait d'ailleurs écrit récemment sur un réseau social qu'elle avait l'impression que sa mère n'avait qu'une fille. Sa mère eut connaissance de cette publication et cela avait généré une dispute.

Nous avons également évoqué la relation conjugale des parents avant le divorce. Lola pouvait dire qu'elle comprenait aujourd'hui la relation extra-conjugale de sa mère, car du fait de l'épisode dépressif de son père la relation de couple semblait éteinte. Elle put également dire qu'à l'époque, du fait des idées suicidaires de son père, elle ne s'était pas sentie autorisée à le laisser seul. Elle le décrit encore aujourd'hui comme quelqu'un de « fragile » qui a besoin d'une tierce personne pour ne pas s'effondrer. Je proposais à Lola de recevoir sa mère et sa sœur lors du prochain entretien, mais celle-ci refusa de peur que les deux ne se sentent accusées et ne se liguent à nouveau contre elle.

Du côté de la famille maternelle, la situation évolua puisque la mère de Lola et Rita avait un nouveau compagnon. Lola expliquait être indifférente à cette relation mais disait que celle-ci était mal vécue par sa sœur Rita.

Un entretien proche de la rentrée de septembre fut l'occasion pour Lola de raconter ses vacances. Du côté paternel, les vacances s'étaient déroulées sans problème majeur. La relation entre son père et sa belle-mère semblait définitivement terminée. Du côté maternel, les vacances avaient été plus chaotiques. Les disputes entre Rita et son beau-père étaient fréquentes. À la suite d'une dispute, son beau-père avait menacé de partir avec la voiture. Finalement la situation s'était apaisée. Lola se décrit comme étant restée à l'écart des conflits. Elle évoquait ce passage en culpabilisant de ne pas avoir aidé sa sœur. Lola m'informa également que les relations avec sa mère pouvaient être tendues lors de la présence de son beau-père. Elle disait alors ne pas reconnaître sa mère. Cependant lorsque sa mère était seule avec elle, les relations semblaient plus sereines.

Au niveau scolaire, Lola avait effectué sa rentrée des classes sans difficulté, les symptômes d'anxiété et dépressifs étant minimes. Lola fit part de la pression scolaire que son père semblait lui mettre. Elle expliquait cela par le fait qu'il s'inquiétait pour elle et qu'il craignait une année comme l'année précédente avec de nombreuses absences. Ce fut l'occasion d'aborder la relation entre Lola et son père. Lola put me dire qu'elle craignait une rechute de son père et qu'elle avait peur de le laisser seul. Elle envisageait des études à proximité géographique afin qu'il ne se sente pas isolé.

C. La question de l'attachement dans la séparation

Ce cas clinique va nous servir à illustrer comment les systèmes d'attachement et de *caregiving* peuvent être mis en jeu au moment de la séparation et les conséquences que cela peut avoir pour les attachements futurs.

La séparation conjugale est un moment de séparation des figures d'attachements pour les enfants mais aussi pour les parents. Il a été montré qu'une bonne entente et une bonne communication entre les parents favorisaient le *caregiving*.⁽¹²⁾ Ainsi les disputes précédant la séparation peuvent augmenter le niveau de stress des parents

et diminuer les capacités de *caregiving*. Cependant la séparation, même si elle implique des remaniements, peut être préférable à une situation de stress chronique. Kaplan et al. ont montré que la séparation a moins d'impact sur les enfants que les conflits répétés. En effet une diminution du stress chez les parents permet un meilleur système de *caregiving*. (13)

Outre le stress lié aux disputes et aux réaménagements en lien avec la séparation, les parents perdent également une figure d'attachement (13). En effet dans l'étude d'Hazzan et Zeiffman de 1999, il a été montré que le partenaire amoureux représente après une durée de deux à trois ans de relation, la figure d'attachement principale pour la majorité des adultes. Les parents vont donc chercher de nouvelles figures d'attachement ou retourner vers les anciennes figures. Le système d'attachement du parent étant activé en raison de la séparation, le système du *caregiving* est bloqué.(12)

Il est intéressant dans ce cas de noter que le parent doit avoir des figures d'attachement adultes autres que le conjoint pour limiter l'altération du *caregiving*. Il a été montré que les parents ayant un attachement sécure ont probablement des relations avec d'autres adultes qui sont devenus pour eux des figures d'attachement à qui ils vont pouvoir faire appel en cas de détresse. En revanche les parents qui ont des relations plus insécures vont avoir tendance à continuer à se débrouiller seuls, à ne pas pouvoir profiter de l'aide, ou à prendre leur enfant comme figure d'attachement.

L'attachement des parents et les liens avec leurs propres parents est ici important. L'étude de Benoit et Parker de 1994 retrouve ainsi une corrélation de 75% entre les représentations d'attachement des grands-mères et des mères. Cette corrélation est mesurée avec l'échelle *Adult Attachment Interview*.(14) Kretchmar et al. suggèrent en 2002 que les stratégies relationnelles internalisées par les mères vis-à-vis de leurs propres mères contribuent à recréer le même mode d'attachement de la part de leurs propres enfants.(15) Ainsi le *caregiver* va appliquer avec son enfant les modèles de relations d'attachement qu'il a lui-même vécu au sein de sa propre famille. (12)

On peut ainsi lire la dépression du père de Lola et Rita comme liée à une perte des figures d'attachement. L'entourage familial a été décrit comme quasiment inexistant pour le père au moment de la rupture. Lola et Rita ont donc dû mettre en œuvre leur système de *caregiving* pour prendre soin de leur père ce qui implique une parentification du fait de l'absence d'autre figure d'attachement adulte pour le père. Lola et Rita sont à ce moment dans l'incapacité d'être rassurées par leur père et ont peu de contacts avec leur mère. Elles ne disposent probablement pas d'une base de sécurité suffisante à ce moment pour accueillir l'inconnu qu'est le beau-père.

De plus, le moment de la séparation des parents est un moment majeur dans l'histoire d'une famille recomposée. C'est un moment où comme le dit Chantal Van Cutsem chacun devra se situer vis-à-vis de cette rupture du lien conjugal et recréer une image autre de la famille ou des familles. « Le conjoint qui reste et qui ne souhaitait pas la séparation vit des sentiments intenses d'abandon, d'incompréhension, parfois d'injustice et de trahison. [...] En général, les enfants partagent les sentiments du parent avec lequel ils vivent, que ce soit celui qui est parti ou celui qui reste ». (5) Lola reste avec son père au moment du divorce. A ce moment, elle prend une place maternante pour son père souffrant et elle est dans l'incapacité de le laisser seul. Le père de Lola fait appel à son système d'attachement pour rechercher une base de sécurité qui se réduit alors au lien avec ses filles. Lola et Rita tentent, d'après la restitution de ce moment faite en entretien, de lui fournir ce *caregiving*, mais sont elles-mêmes dans un moment où les figures d'attachement sont ébranlées. Or le système de *caregiving* dépend de la qualité de l'attachement et de la base de sécurité. Dans ce moment d'insécurité importante il leur est sans doute impossible de rassurer leur père.

La mère semble quant à elle absente à ce moment, du moins dans la retranscription des événements faite par Lola. La mère est probablement mise en position de mauvais objet par Lola. Laurence Darcourt rapporte à travers son expérience de psychanalyse d'enfants ayant vécu une séparation parentale que la mère symbolique peut être considérée par certains enfants comme un objet détruisant le père symbolique. Celle-ci perd alors ses capacités protectrices, constructrices et structurantes pour l'enfant. D'autres enfants perçoivent leur mère comme toute puissante au point qu'ils n'ont d'autre choix que de l'attaquer pour s'en séparer.(16) La mère symbolique ayant détruit le père symbolique, celle-ci ne peut se montrer

rassurante, de même qu'un père détruit symboliquement ne peut assurer une contenance. Ce vécu inconscient est en lien avec les projections des parents sur l'enfant. Ainsi si le père peut projeter le fait qu'il n'est pas détruit par le départ de la mère, celle-ci pourra garder sa capacité protectrice et le père pourra garder une contenance.

Ici nous pouvons faire l'hypothèse que le père de Lola et Rita projette une image destructrice de la mère. Les enfants pourraient être tentés à leur tour d'attaquer la mère symbolique pour s'en protéger. On pourrait lire le parti pris pour le père comme une attaque contre la mère. Cette attaque pourrait se manifester également par le rejet total du compagnon de la mère. La mère n'aura ainsi d'autre choix que de séparer complètement sa vie conjugale et sa vie parentale dans un premier temps.

Le lieu de vie au moment de la séparation pose donc également la question de l'aliénation parentale, puisque par un vécu projectif du parent vers l'enfant, l'enfant va généralement partager les sentiments du parent avec qui il reste.(5) Ce vécu projectif peut possiblement faire perdre à la mère symbolique et au père symbolique leur capacité de réassurance et donc possiblement modifier les modalités d'attachement. L'intervention de tiers neutre, ou le fait qu'il existe des frontières claires intergénérationnelle peut protéger d'un tel vécu comme nous le verrons plus loin.

L'âge des enfants est également à prendre en compte dans les phénomènes d'attachement. En effet suivant l'âge de l'enfant, la nécessité d'accéder à une figure d'attachement rapidement n'est pas la même. Lola a 12 ans au moment de la séparation et Rita 9 ans. Or entre 4 et 12 ans l'enfant a de moins en moins besoin de la proximité d'avec sa figure d'attachement. Il a en revanche besoin de sa disponibilité et de son accessibilité en cas de stress ou de besoin d'attachement. (12) Les deux jeunes filles n'ont à ce moment pas accès à leurs figures d'attachement puisque le père souffre d'une dépression d'intensité sévère et la mère est éloignée géographiquement.

L'histoire de Lola et Rita ne semble pas isolée. Harold et al. ont montré que les enfants qui vivent dans des familles marquées par des conflits conjugaux importants rapportent des scores de sécurité bas [mesurés sur la Kern's Security Scale] dans

leur relation avec leurs parents (14). L'entente parentale même en cas de séparation conjugale est donc quelque chose de primordial pour la construction de patterns d'attachement sécurisés pour les enfants.

D. Attachement et beau-parent

Le beau-parent n'est que rarement une des premières figures d'attachements. Il arrive dans la relation souvent quelques années après la naissance des enfants. La plupart du temps le beau-parent sera d'abord une figure affiliative avant de peut-être pouvoir devenir une figure d'attachement.

La question de la temporalité de l'arrivée du beau-parent est ici essentielle. Dans le cas clinique, le beau-père arrive au moment de la séparation du couple parental. Il peut être perçu comme la cause de la séparation des parents pour les enfants. Arrivant dans un moment de crise familiale, le lien ne peut être investi.

Au niveau des enfants, l'âge de la séparation est à prendre en compte. De 0 à 1 an, l'enfant va former ses figures d'attachements primaires. Au-delà de cette période il s'agit de figures d'attachement secondaires. L'enfant a une tendance innée à s'attacher à une figure, il s'agit de sa figure d'attachement principale. Du fait des interactions sensorielles en pré et post-natal, cette figure d'attachement principale est souvent la mère. Le père représente une figure d'attachement subsidiaire vers laquelle se tournera l'enfant en cas d'absence de la mère.(12) Jusque l'âge de quatre ans l'enfant se tournera principalement vers sa figure d'attachement en cas de détresse.

Après quatre ans, le système d'attachement n'est plus au premier plan mais s'active uniquement en cas de perception d'un danger. A cet âge le système affiliatif prend de l'importance. L'adolescence est quant à elle une période de création de nouvelles relations d'attachements.

L'accès à la figure d'attachement est donc à prendre en compte dans les premières années de vie puisqu'elle favorise un attachement sécurisé. Il y a encore peu

d'études sur le sujet mais on peut se poser la question de l'intérêt d'une garde alternée avant un certain âge pour l'enfant.

Ainsi la séparation des parents ou les conflits conjugaux peuvent avoir un retentissement sur le style d'attachement de l'enfant. Ce style d'attachement de l'enfant et de l'adolescent aura des conséquences sur les nouvelles relations. Ainsi des adolescents au style d'attachement insécuré peuvent se montrer plus anxieux et plus hostiles dans leur relation, ce qui peut influencer la relation avec le beau-parent.

E. L'attachement dans l'adoption

« L'histoire de l'enfant adopté est jalonnée d'abandons, et très souvent d'un placement en foyer d'accueil. Pour ces enfants, la superposition entre lien et perte se cristallise donc fréquemment. » S. Riccardi (17). Tout comme dans l'adoption, la recomposition familiale prend son origine dans une perte, d'un côté perte de parents biologiques et de l'autre perte d'une famille nucléaire.

Dans l'adoption comme dans la recomposition familiale la relation se fonde sur la rupture d'un premier lien. Daniel Gorans dit, à ce sujet : « parfois cependant, le lien de naissance ne cicatrise pas ou très mal (deuil impossible à élaborer, ruptures multiples, troubles graves de la personnalité...). La construction du lien d'adoption peut être alors impossible ou très fragile. » (18).

Nous constatons dans l'histoire de Lola que, tant que le lien avec sa mère n'est pas cicatrisé, le lien d'adoption avec sa belle-mère reste difficile à faire. La construction du lien adoptif comporte le risque d'une expérience de douleur à travers la possibilité d'une nouvelle perte. (19) L'idée de créer un nouveau lien est donc à chaque fois mise en balance avec un risque de perte. Le lien peut donc être vécu de manière angoissante et insécuré. L'autre aspect de la blessure d'abandon se relie à l'attachement. La particularité des enfants adoptés est d'avoir subi une perte ce qui entraîne une insécurité, un manque d'assurance sur la fiabilité des objets affectifs, qui s'exprime différemment selon l'âge de survenue de cette perte et par conséquent la

façon dont elle a pu être éprouvée d'une part et imaginée d'autre part. Les enfants adoptés ont souvent la crainte d'être à nouveau abandonnés. Ils peuvent mettre à l'épreuve leur entourage comme si inconsciemment ils voulaient se faire rejeter. De cette manière, ils donnent le sentiment de chercher à tester la solidité du lien. (19)

Dans l'adoption, les relations s'instaurent après qu'une première relation d'attachement a été construite puis perdue.(12) L'âge de l'adoption est primordial dans la relation d'attachement que va construire l'enfant adopté avec ses parents adoptifs. En effet avant trois mois il n'y a pas encore de discrimination de figure même si le lien à la mère biologique est important du fait des aspects sensoriels in-utero. Avant un an l'enfant construit ses figures d'attachement primaires. Plus l'enfant est âgé lors de l'adoption et plus il existe de figures d'attachement antérieures et moins il a de capacité pour en créer de nouvelles.

Le stress des parents affecte les capacités de *caregiving*. Il semble donc important que les figures d'attachement des parents adoptifs puissent les rassurer dans l'épreuve qu'est l'adoption ainsi que sur leur capacité à être parent. En effet l'adoption fait souvent suite à des épreuves de vie et des échecs pour accéder à la parenté. Ces épreuves peuvent être à l'origine d'une faille narcissique voire parfois d'une symptomatologie réactionnelle qu'il faudra étayer, soigner pour permettre un *caregiving* efficace.

F. Apport de la thérapie familiale

L'espace thérapeutique s'apparente ainsi à une aire transitionnelle au sens de Winnicott à savoir « une aire neutre d'expérience qui ne sera pas contestée ». Elle offre ainsi de nombreuses possibilités. Cette aire permet le lien entre une réalité intérieure et une vie extérieure. Son utilisation peut permettre une acceptation progressive d'une réalité extérieure vécue comme dangereuse, inquiétante ou inconnue. (20) Cette aire thérapeutique peut être vue comme un espace de jeu : « c'est en jouant, et peut-être seulement en jouant que l'enfant ou l'adulte est libre de se montrer créatif »(20). C'est dans cet espace de jeu que pourra venir se questionner le style d'attachement des parents.

La thérapie familiale peut favoriser le processus d'attachement de différentes façons. Au niveau du couple qui se sépare, elle peut permettre l'ouverture d'un espace de dialogue et d'analyse permettant une séparation moins conflictuelle et vécue avec moins de stress. Elle peut également offrir un espace de soutien et de *caregiving* pour les parents ce qui leur permettra à leur tour d'être des *caregivers efficaces*. Comme le disent Nicole et Antoine Guedeney dans leur ouvrage sur l'attachement : « Les thérapeutes de couple peuvent réaliser qu'ils jouent un rôle important de prévention en santé mentale de l'enfant en renforçant les relations comme couple, autant que comme parents »(12).

Lors d'une thérapie familiale ou d'une thérapie de couple, les parents pourront ainsi effectuer un travail qui permettra la fin d'une relation conjugale et travailler sur la construction d'une équipe parentale. Ceci pourra se faire si les parents ont d'autres figures d'attachements qui pourront venir les étayer dans ce moment de crise. La thérapie pourra à la fois servir à mobiliser les ressources de l'entourage et dans le même temps consolider cet étayage.

De la même manière au niveau des couples adoptant, elle peut être un espace de soutien et de réflexion sur la parenté et ses aspects non biologiques. L'espace thérapeutique offrira un espace libre où les doutes, les craintes de chacun pourront être verbalisés sans crainte de jugement.

La thérapie pourra également être un espace de réflexion sur le vécu des parents et notamment leur propre modalité d'attachement. Cela pourra être l'occasion de questionner leurs propres figures d'attachement et notamment les figures parentales à l'occasion d'un travail tri-générationnel.

Comme nous l'avons vu, la séparation et l'adoption vont venir questionner et mettre en tension les modalités d'attachement de chaque membre de la famille. Mais l'attachement n'est pas le seul angle de lecture possible pour expliciter les difficultés que peuvent rencontrer ces familles. La recomposition familiale et l'adoption vont ainsi également venir questionner les appartenances de chacun. Le style d'attachement de

chaque membre de la famille va conditionner la façon dont est vécue cette remise en question des appartenances.

Nous allons maintenant détailler comment la question des appartenances va être mise en tension.

II. La question des appartenances

A. Adolescence et Appartenance : psychopathologie de l'adolescent

Comme nous avons pu le voir dans le cas clinique de Lola et Rita et comme nous le verrons dans les cas cliniques suivants, les symptômes portés par les enfants dans les recompositions familiales apparaissent souvent au moment de l'adolescence.

L'adolescence se caractérise, comme l'a montré P.Blos (21) par un deuxième processus d'individuation-séparation après celui survenant lors de la petite enfance. Ce processus d'individuation-séparation permet la distinction entre le « moi » et le « non-moi ». Au cours de cette période, l'adolescent va devoir renoncer aux objets identificatoires de l'enfance (les parents) et aller conquérir d'autres figures d'attachement.

Cette période réactivera les conflits œdipiens et archaïques restés en sommeil durant la période de latence. L'autonomisation vis-à-vis des objets internes parentaux se fera par le biais de nombreux aller-retours entre des mouvements de différenciation et des mouvements de régression.

Cette autonomisation et la découverte d'une identification adulte ne pourront, paradoxalement, se faire sans une insertion au sein de la lignée familiale. Ceci implique la recherche d'une image de soi par l'adolescent dans les racines culturelles, dans le groupe social ou dans les souvenirs familiaux. Même dans ce mouvement de rejet des premières identifications parentales, celles-ci restent un support narcissique

et d'identification par opposition ou par mimétisme. Comme le souligne Mélanie Klein, lors de l'adolescence d'un enfant, le parent revisite ses propres identifications parentales. Ces identifications positives ou négatives influencent la capacité de contenance parentale. (22)

L'adolescence est également une période de fragilité narcissique. Cette période est propice à la poussée pulsionnelle du « Ça », qui nécessite un remaniement psychique du « Moi » et du « Surmoi ». En effet la recherche par l'adolescent de son identité s'appuie d'une part sur la libido objectale se nourrissant de l'interaction avec l'environnement, et d'autre part sur le sentiment d'identité qui renvoie à la libido narcissique. Il y a donc un conflit narcissico-objectal que l'adolescent doit surmonter. La fragilité narcissique à l'adolescence peut également être mise en rapport avec le narcissisme parental projeté sur l'enfant devenant potentiellement celui qui peut réaliser les fantasmes grandioses des parents, mais qui peut aussi se sentir très dévalorisé de ne pas les réaliser. (23)

L'adolescence est associée à un processus d'individuation-différenciation qui ne peut se faire qu'avec un sentiment d'appartenance assez fort pour supporter les brèches et failles narcissiques susceptible d'apparaître à cette période. Cette « crise » touchera toute la famille, l'adolescent étant dans une quête identificatoire qui peut être soit mimétique ou oppositionnelle. Cette période peut aussi réactiver les conflits et les difficultés des parents.

L'adolescent étant en quête de nouveaux supports identificatoires, c'est aussi une période où les beaux-parents peuvent servir de modèles identificatoires. Mais les beaux-parents peuvent aussi servir à concentrer les conflits car l'adolescent au lieu de s'attaquer directement à son parent peut ainsi s'attaquer à son beau-parent ce qui semble moins coûteux sur le plan psychique. Le beau-parent devient ainsi la cible naturelle du conflit générationnel.

Du point de vue de la thérapie familiale, « l'entrée de l'enfant dans l'adolescence » est l'un des cycles de vie de la famille décrit par Jay Haley. A cette période l'enfant qui entre en adolescence construit son identité et teste son appartenance. Il remet en question le « mythe familial » qui le sécurise mais aussi qui

le menace par sa rigidité et dont il tente de s'émanciper. Ceci va provoquer des résonances intergénérationnelles.(23) La famille dans son entièreté sera touchée par cette remise en question du mythe familial.

Nous allons voir en quoi le phénomène de double appartenance que l'on retrouve dans la recomposition familiale peut rendre plus complexe ce cycle de vie.

B. La question des appartenances dans la recomposition familiale

La question des appartenances semble également être au cœur de la problématique de Lola. Nous utiliserons les théories de Robert Neuburger sur les rituels familiaux et le mythe familial pour analyser la question des appartenances dans ce cas clinique.

Avant la séparation des parents, nous pouvons supposer l'existence, au moins d'une manière fantasmatique d'une famille unie, à laquelle chaque membre appartient. L'appartenance est assurée par la transmission du mythe familial lui-même véhiculé par les rituels familiaux.(24) Le moment de la séparation des parents va venir ébranler ce sentiment d'appartenance. Chantal Van Cutsem décrit les émotions qui peuvent se vivre au moment d'une séparation : émotions « de culpabilité, d'agressivité envers l'autre [...] sentiment intense d'abandon, d'incompréhension, d'injustice et de trahison». (5) Ces sentiments sont une première occasion de dénigrer l'ancien partenaire, parfois ses valeurs, et ainsi sont une première attaque à l'ancien mythe familial. Les rituels familiaux vecteurs du mythe vont également être bouleversés. Dans ce contexte, le sentiment d'appartenance à la famille peut diminuer. Les membres de la famille peuvent alors renforcer d'autres appartenances. Les parents peuvent par exemple se rapprocher de leur famille d'origine, ou d'amis. Les enfants selon leur âge peuvent plus ou moins suivre ce mouvement. Les adolescents peuvent ainsi délaisser en grande partie l'appartenance familiale pour se tourner vers le groupe de pairs. Les enfants plus jeunes peuvent également investir le groupe d'appartenance du parent avec qui ils restent.

Lola et Rita au moment de la séparation sont restées avec leur père qui a présenté un épisode dépressif. Lola décrit cette période avec un vécu d'isolement où il y a peu de recours aux membres de la famille d'origine. Le discours de Lola donne l'impression d'une perte de sentiment d'appartenance, et d'un contexte où le seul repère serait le père malade. Le mythe ainsi véhiculé est un mythe de souffrance face aux séparations, soutenu par des rituels de consommation d'alcool, de consultations psychiatriques et de prise de psychotropes.

Le moment de la séparation peut être schématisé sous la forme d'une crise où le mythe familial explose. Les parents retournent vers leurs anciennes appartenances et leurs premiers mythes familiaux. Les jeunes enfants suivent souvent le parent avec qui ils restent dans ce changement de mythe familial. L'un des enjeux pour l'enfant sera d'aller reconquérir le mythe de l'autre parent.

Après la période de crise, le mythe familial va progressivement se remodeler pour créer une nouvelle identité familiale de famille séparée. L'enfant va progressivement reconquérir le mythe familial de l'autre parent. Rita illustre bien cette reconquête du mythe, au moment de la séparation elle reste avec sa sœur et son père. Elle accompagne Lola dans le rejet du beau-père. Puis progressivement les relations avec sa mère vont s'améliorer. La mère et la fille vont développer une complicité importante. Pour Lola la reconquête du mythe s'avère plus complexe. Lors d'un entretien sur la famille maternelle, Lola décrivait sa grand-mère maternelle d'origine Africaine comme une femme forte qui avait su faire face à un grand-père violent. Lola disait ressentir également ce trait de caractère chez sa mère. Ainsi quand Lola fait des excuses à sa mère pour l'avoir abandonnée lors de la séparation des parents, elle fonctionne en accord avec le mythe paternel de souffrance et de quête de rédemption, mais s'éloigne du mythe maternel des femmes fortes. Lola se retrouve ainsi coincée entre ces deux mythes qui semblent mutuellement exclusifs. Il semble difficile pour elle de concilier ces deux appartenances.

Les seconds couples ont tendance à se définir par rapport à leur premier couple. Lors de la création d'un nouveau couple, la phase d'idéalisation empêche de reconnaître les liens qui étaient positifs dans le premier couple (5). Les enfants du premier couple peuvent ainsi assister à une critique des rituels de la première famille

et donc de leur appartenance. Cela peut être d'autant plus problématique si les autres appartenances ne sont pas fortes. Les nouveaux conjoints peuvent également avoir des enfants, ce qui complexifie les interactions et multiplie les ajustements à faire. Cela va une nouvelle fois modifier les rituels familiaux et les sentiments d'appartenance.

Cette période de réorganisation familiale est une période de crise. Ce sont des périodes où comme le dit Robert Neuburger : «le passé est mort et le futur n'arrive pas à naître apparaissent souvent des symptômes chez l'un ou chez l'autre, voire chez plusieurs membres de la famille.»(24) Ainsi la période où Lola a multiplié les hospitalisations et les passages à l'acte correspond d'un point de vue temporel à la période où la tentative de recomposition familiale du côté paternel a avorté.

Robert Neuburger explique certains passages à l'acte autolytique par le concept de « désappartenance » : « il s'agit rarement dans le suicide, d'un rapport à soi-même, mais d'un rapport à des groupes investis ». La « désappartenance » est ainsi le fait de ne plus être reconnu comme appartenant à un groupe, ou le risque de perdre son appartenance au groupe. Il est ainsi dangereux d'après l'auteur de se laisser enfermer dans une appartenance unique.(3) La problématique de Lola est ainsi la suivante : on constate après la séparation des parents une appartenance forte au groupe « famille paternelle ». L'appartenance au groupe « famille maternelle » semble beaucoup plus fragile. Le groupe des pairs semble investi de manière superficielle du fait des antécédents de harcèlement. Lola dit avoir du mal à faire confiance aux autres jeunes de son âge. Le nouveau couple du côté paternel va donc à nouveau questionner les mythes familiaux de chacun des membres du couple, donc le mythe de la famille monoparentale paternelle. Ceci va fragiliser l'appartenance de Lola à son groupe d'appartenance le plus solide. Ainsi on constate une diminution de la symptomatologie au moment où son père se sépare définitivement de sa compagne pour revenir à une famille monoparentale paternelle. Un axe de travail pourrait donc être, afin d'éviter les rechutes, la consolidation des autres groupes d'appartenances.

La résolution de la crise est ainsi très homéostatique. La situation de la famille est la même qu'avant la tentative de recomposition familiale. L'amélioration symptomatique après la séparation du père ne pourrait donc être que temporaire. Toute tentative de recomposition familiale viendrait raviver cette peur de se confronter

à l'inconnu. Si l'appartenance aux autres groupes était consolidée, cela permettrait peut-être au père d'agir différemment, sentant sa fille moins fragile.

Lola semble pour l'instant peu rassurée sur son sentiment d'appartenance familiale, ce qu'elle a pu verbaliser. Ainsi son processus d'adolescence semble bloqué. Il lui est pour l'instant impossible de se séparer de ses parents. Lola met en avant une phobie scolaire au temps présent et une crainte pour son père au temps futur comme facteur rendant impossible son autonomisation. Nous pouvons aussi émettre l'hypothèse que la phobie scolaire est en lien avec cette insécurité du sentiment d'appartenance qui ne permet pas la prise de distance d'avec les objets parentaux pour aller investir le groupe de pairs. Lola ne mentionnera jamais durant son suivi l'existence d'un petit ami, elle n'évoquera jamais non plus l'existence de sorties entre amis, de conflits ou de rivalités avec les jeunes de son âge. Elle évoquait l'existence d'amis souteneurs mais qu'elle voyait peu. Le groupe de pairs était peu investi positivement.

C. Appartenance et Adoption

Tout comme l'enfant de la famille recomposée, l'enfant adopté va se confronter à une problématique d'appartenance au moment de l'adolescence. Le deuxième processus d'individuation-séparation doit conduire à la constitution de l'identité, il nécessite une séparation d'avec les parents. La question de la séparation se trouve complexifiée dans le cas des adolescents adoptés. Les expériences de séparation de l'enfance se trouvent réinterrogées à l'adolescence et cette réactivation dans l'après-coup comporte une forte dimension traumatique. (25)

L'enfant adopté doit ainsi intégrer son identité dans une double généalogie, celle des adoptants et celle des géniteurs. Il s'agit souvent d'une période, où face à l'angoisse générée par cette nouvelle séparation, l'enfant adopté va rechercher des informations sur ses géniteurs et les conditions de son abandon. Cela peut constituer une atteinte évidente à son narcissisme de base. Parfois l'enfant adopté construit des images parentales mythiques et idéales servant d'étayage à son narcissisme. Parfois au contraire, c'est l'image de « mauvais » bébé qui prédomine et l'adolescent peut

ainsi développer une « identité négative » en s'identifiant à cette mauvaise partie supposée de lui-même. Cette identité négative peut mener l'adolescent à vouloir tester son lien avec les adoptants par des passages à l'acte, des provocations, voire des conduites délinquantes. (26) On retrouve ce risque de phénomène d'identité négative quand, à la suite d'une séparation, l'un des parents part et ne donne plus de nouvelles. L'enfant peut ainsi se vivre comme « mauvais » enfant et s'identifier à cette mauvaise partie de lui-même.

Du côté des parents adoptants, ces conduites peuvent renforcer les craintes fantasmatiques des adoptants, qui risquent alors d'identifier l'adolescent à ses géniteurs. Ces parents sont confrontés à une « crise parentale » amplifiée. Ils peuvent vivre ce moment de séparation ou de test du lien comme une mise en échec de leur représentation de la parentalité. L'accession à la parenté ayant pu être difficile, cela peut venir renforcer une faille narcissique qui va se rouvrir.

Ce phénomène est amplifié dans l'adoption internationale où l'adolescent va également se confronter à une culture d'origine. Les différences de traits ethniques vont ressurgir et poser la question de cette culture d'origine. C'est une période où la question du voyage dans le pays de naissance va se poser. Cela permet parfois un meilleur arrimage identitaire, parfois un plus grand flottement quant à la question de l'identité du fait d'une double étrangeté : sentiment d'étrangeté dans sa famille adoptante et sentiment d'étrangeté dans son pays d'origine. L'adoption internationale pose ainsi au-delà de la question de la filiation, la question de l'affiliation.(26)

D. Appartenance et thérapie familiale

La famille recomposée tout comme la famille adoptante va se confronter aux mythes sociétaux normatifs. Ainsi, même si la situation est en cours d'évolution, pour une certaine partie de la population la norme reste la famille conjugale sur le modèle père-mère-enfant (PME). Les difficultés de la famille recomposée pourront alors être lues au travers de ce prisme de « l'anormalité » comme l'explique R. Neuburger dans le Mythe Familial .(3)

De même, l'enfant adopté s'oppose à une certaine norme actuelle du biologique et de la reproduction. Les difficultés rencontrées par l'enfant adopté pourront également être lues via le prisme de sa différence.

Dans le Mythe Familial, R. Neuburger expose en quoi ces familles n'ont rien d'exceptionnel dans l'histoire de l'humanité : « la famille conjugale de type PME n'a, selon les ethnologues et les sociologues, jamais constitué l'archétype de la famille, encore moins son idéal. Plus on remonte dans le temps, plus on explore d'autres mondes que l'Occident, et moins on retrouve ce modèle ». (3) Par rapport à l'adoption l'auteur prend pour exemple la Familia romaine dans laquelle l'entrée dans le groupe n'était pas liée au biologique, mais à la volonté du père.

Ainsi Neuburger préconise, pour travailler avec ces familles, de recadrer leur différence comme une singularité et non plus comme une anormalité. Il les invite travailler en validant ou revalidant les groupes familiaux en essayant de repérer le ou les mythes qui ont assuré leur fondement. Une manière de renforcer le sentiment d'appartenance peut-être la prescription de rituels. Ce travail est ce qu'il nomme un travail de « greffe mythique ».

En tant qu'espace de jeu, les expériences faites au sein de cette aire transitionnelle n'appartiendront ni totalement à la réalité psychique interne, ni complètement à la réalité externe. (20) En ce sens les expériences qui y sont faites ne seront pas dangereuses. Ainsi c'est en leur faisant vivre de nouvelles expériences au sein de cet espace que l'on va pouvoir venir questionner les mythes, les assouplir ou les modifier. S'ils sont trop rigides, la thérapie familiale offre un cadre sécurisé pour venir remettre en question ces mythes, qu'ils soient familiaux ou sociétaux, qui peuvent s'avérer aliénant. Si au contraire ils ne sont pas assez affirmés, la thérapie va offrir un espace pour les renforcer, voir les recréer.

Dans le cas clinique de Lola, un travail pourrait être fait pour assouplir le mythe de la souffrance du père. Au contraire un travail de greffe mythique pourrait être fait au niveau de la famille maternelle.

Le constat est le suivant : la séparation des parents, tout comme l'adoption sont des situations qui vont potentiellement multiplier les appartenances, mais en les multipliant elles risquent de les affaiblir. La mise à nu des appartenances dans ces situations va naturellement amener à se poser la question des loyautés.

III. La question des loyautés

A. Introduction

« La loyauté se conclut précisément comme un lot d'obligations issues de notre trame relationnelle, comme une comptabilité qui rend probable l'acquittement d'une mesure du donné et du reçu en nous rattachant au tissu de nos relations. La loyauté apparaît toujours comme le contrecoup de la faveur d'un lien, comme éprouvée dans le temps. Elle accroche le sujet à une histoire, elle l'enracine dans un contexte. » P. Michard (27)

Le concept de Loyauté tel que décrit par Böszörményi-Nagy est un concept essentiel pour appréhender certains enjeux relationnels de la recomposition familiale et de l'adoption.

La loyauté est inhérente à la vie relationnelle. La loyauté apparaît principalement amarrée au fait « existentiel » que tout être humain est introduit au monde par des parents. Cette dette congénitale rattache l'humain à ses parents et à ses ancêtres. C'est une dette à l'égard d'une origine fondatrice. (28) Ainsi du fait même de sa naissance, l'être humain est porteur d'une dette envers ses parents. L'enfant contracte également une dette du fait d'avoir été nourri, éduqué, d'avoir reçu de l'affection...

Les parents, eux-aussi du fait de la naissance, contractent une dette. Cette dette est liée au fait d'avoir alloué la vie. Le don de vie prodigué implique une dette de vie, comme une promesse sans parole à laquelle sont liés les parents (27). En effet l'enfant permet à ses parents d'accéder au statut de parents, de perpétuer la lignée, peut-être

de répondre à des exigences grand-parentales... Il permet donc à ses parents d'accéder à certains bénéfices par sa naissance. Ainsi la dette est partagée.

La loyauté va venir poser la question de la priorité d'égards dans les conflits triangulaires. Les nouvelles relations (mariages, enfants, remariages...) supposent des ouvertures de comptes relationnels, des modalités d'engagement de loyautés nouvelles qui peuvent entrer en conflit avec des loyautés antécédentes (27).

B. La loyauté dans la recomposition familiale

a. Les loyautés dans le cas clinique de Lola

La séparation du couple parental, la recomposition familiale ainsi que l'adoption viennent mettre en jeu les loyautés visibles et invisibles. Ces situations entraînent d'après Catherine Ducommun-Nagy des conflits de loyauté inévitables : « dans n'importe quelle situation de divorce ou de double appartenance, les enfants sont placés devant des conflits de loyauté qui résultent simplement du fait que leurs parents ne vivent pas ensemble ou qu'ils appartiennent à des cultures ou à des religions différentes. »(28)

Les difficultés de Lola peuvent en partie être lues sur le plan des conflits de loyauté. Au moment de la séparation de ses parents, Lola reste avec son père et refuse de voir sa mère. Elle rejette ensuite son beau-père. Les relations avec son nouveau beau-père restent très conflictuelles. Mais lors des différents entretiens Lola évoquera à plusieurs reprises de la culpabilité par rapport au fait d'avoir « abandonné sa mère ».

Au moment d'une séparation parentale les enfants vont être soumis à un choix à faire entre leur père et leur mère, il y aura donc conflit de loyauté. La vulnérabilité du père au moment de la séparation était ici la porte de sortie du conflit de loyauté. En effet la loyauté est un choix qui prend en compte endettement, besoin et vulnérabilité, compétences du partenaires (27). Le conflit de loyauté a donc pu être résolu en choisissant de rester avec la personne la plus vulnérable.

A partir du moment où le père va mieux et où il a pour projet de refonder une famille, tout en montrant à Lola qu'il a toujours des sentiments pour sa mère, il place Lola en situation de clivage de loyauté. A l'inverse du conflit, où se présente toujours une porte de sortie malgré la culpabilité qui en découle, le clivage n'en offre aucune. L'enfant ne peut ni donner, ni recevoir d'un parent sans être déloyal vis-à-vis de l'autre ou le démolir. Donner, recevoir d'un premier parent est immédiatement blâmé par le second. (27) Si Lola accepte sa belle-mère comme une seconde maman, elle est déloyale à sa mère du fait de la culpabilité qu'elle éprouve de l'avoir « abandonnée ». Elle est en même temps déloyale à son père qui éprouve des sentiments pour son ex-femme. Si Lola rejette sa belle-mère, elle est déloyale à son père qui d'un point de vue « officiel » désire refonder une famille. Elle est en même temps déloyale à sa mère qui a pris la décision de se séparer.

Nous pouvons identifier une situation de double contrainte pour Lola par rapport à la relation de son père avec sa belle-mère.(29) En effet le père souhaite officiellement réussir sa nouvelle union avec sa compagne. Cependant Lola, de par la position de triangulation qu'elle a pu occuper, sait que son père éprouve toujours des sentiments pour sa mère. Elle ne sait donc pas comment répondre à la nouvelle relation de son père. Une solution trouvée peut être un sabotage par un conflit avec les filles de sa « belle-mère ». Cela peut être également un moyen d'être loyale et de protéger sa belle-mère d'une relation où le père de Lola aurait encore des sentiments pour son ex-femme.

Le paradoxe du père renforce le clivage de loyauté où la relation avec chaque beau-parent ne peut entraîner que déloyauté. Il n'y a aucun choix qui puisse permettre à Lola de ne pas être déloyale et à son père et à sa mère.

Pour Bösörmenyi-Nagy une conséquence de ces clivages de loyauté peut être le passage à l'acte : « L'enfant peut tenter de résoudre le clivage en ne donnant rien. L'issue tragique est souvent une perte de toute base de confiance, la dépression, la tentative de suicide ou le suicide » (27).

Lola par la dispute avec la fille de sa belle-mère met également son père en position de conflit de loyauté, il doit choisir entre Lola et sa compagne. La situation est similaire pour la mère de Lola et Rita. Ainsi la situation semble figée.

Cependant les enfants ne sont pas les seuls à pouvoir être prisonniers de leurs loyautés dans les recompositions familiales. Le cas clinique suivant montre une situation de clivage de loyauté chez un parent.

b. Cas clinique de Luc

Luc, âgé de seize ans est un jeune qui a amené sa famille en consultation de thérapie familiale. Les parents de Luc ont divorcé il y a plusieurs années. Luc a un plus jeune frère de treize ans : Yann.

Les parents de Luc ont chacun refait leur vie. Le père de Luc a une nouvelle compagne avec qui il a eu deux enfants. Cette compagne est plus jeune que le père de Luc d'environ une dizaine d'années. La mère de Luc a également un nouveau compagnon. La famille a été réorientée vers la consultation de thérapie familiale devant la souffrance que générait la situation.

La problématique qui a mené à la thérapie familiale est la suivante : Luc avait à plusieurs reprises filmé sa belle-mère aux WC à son insu et avait partagé les vidéos avec ses amis. Luc a été hospitalisé en psychiatrie à la suite de la découverte des vidéos par ses parents. Il n'avait pas été mis en évidence de pathologie psychiatrique chez Luc.

Lors des deux premiers entretiens de la thérapie, Luc est venu accompagné de sa mère et son père. Au cours du premier entretien, Luc restait silencieux, et c'est sa mère qui s'est faite sa porte-parole, exprimant les regrets qu'il pouvait avoir. Depuis qu'il s'était fait surprendre, il n'avait pu retourner dans sa famille paternelle ni voir ses demi-frères et sœurs. Le père de Luc a rapidement pris la parole pour exprimer la colère qu'il ressentait. Il s'est également fait le porte-parole de sa compagne en exprimant combien celle-ci se sentait traumatisée et qu'elle n'acceptait plus de voir

Luc. Elle n'acceptait pas que Luc ait des contacts avec ses demi-frères et sœurs. L'entretien se terminait en posant la question au père de la durée de la peine infligée à son fils.

Le deuxième entretien se déroulait dans la même configuration. En début d'entretien la mère de Luc prit la parole pour décrire un léger mieux dans la situation du patient désigné qui paraissait plus détendu. En effet il y avait eu quelques contacts téléphoniques entre Luc et son père. Le père de Luc pris rapidement la parole pour décrire sa double contrainte et son conflit de loyauté « je suis à la fois le père de Luc et le compagnon d'Edith ». Il expliquait qu'à la suite des vidéos, Edith avait voulu porter plainte. Il exprima le fait qu'il ne voulait pas parler au nom de sa compagne par peur de travestir son ressenti et il insista sur le fait que c'est sa compagne qui était victime. Le début de cet entretien fut marqué par une certaine véhémence du père à l'encontre des thérapeutes. Chacune des tentatives de recadrage de la problématique était prise comme une attaque contre sa concubine. C'est alors que le thérapeute homme alla s'asseoir à côté du père afin de tenter de désamorcer ce qui aurait pu être une escalade symétrique. Il reconnut le fait qu'Edith avait été victime mais que le but de la thérapie était de reconstruire des interactions entre le père et le fils. Le père put dire qu'il souhaitait effectivement continuer à être en interaction avec son fils. Il semblait constamment tiraillé entre sa position paternelle et sa position conjugale. Vouloir reconstruire une relation avec son fils mais continuer à défendre sa compagne bafouée semblait être un exercice d'équilibre périlleux, ce que les thérapeutes soulignèrent. Ils ont pu dire à voix haute le conflit de loyauté dans lequel était le père et le rassurèrent sur le fait qu'Edith viendrait en thérapie et que sa parole serait entendue.

L'entretien se conclut sur le fait que le père était pris entre plusieurs fonctions : celle de père, de mari et d'homme. Selon la casquette qu'il adoptait, les choix qu'il faisait semblaient contradictoires d'où l'immobilisme de la situation. La question fut également posée sur le « traumatisme » dans la fratrie. En effet, outre les relations entre Luc, son père et sa belle-mère, c'était aussi les relations fraternelles qui avaient été brutalement rompues. Le père nous apprit alors qu'il avait pu expliquer aux enfants ce qui s'était passé en évoquant « une grosse bêtise ». Il nous informa qu'une forme de normalité à l'absence de Luc semblait s'installer. Le père nous informa également qu'il se mariait avec Edith deux mois plus tard et qu'il craignait qu'une reprise de

contact avec Luc avant le mariage génère des tensions. L'entretien se termina par l'annonce de la configuration adoptée à savoir une séance avec la famille maternelle puis une séance avec la famille paternelle.

La troisième séance avec la famille maternelle se centra sur les difficultés des deux frères à concilier les différentes vies de familles. En fin d'entretien la mère avertit discrètement les thérapeutes qu'Edith avait porté plainte contre Luc et que celui-ci allait être convoqué à la gendarmerie.

Le père de Luc a téléphoné pour mettre fin à la thérapie.

c. Analyse du cas clinique

Ce cas clinique montre bien que le conflit de loyauté n'est pas l'apanage des enfants dans les situations de recomposition familiale. En effet le père de Luc est ici dans une situation de clivage de loyauté à laquelle il lui semble impossible de répondre.

Cette situation semble d'autant plus importante que le nouveau couple s'apprête à s'institutionnaliser à travers un mariage. Une hypothèse serait que Luc viendrait représenter la loyauté à l'ancienne famille. Est-ce une manière pour lui de tester le lien avec sa nouvelle famille paternelle ?

Cette transgression de Luc cible principalement sa belle-mère. Cela pourrait-être également lu comme une loyauté de Luc envers sa mère. Il pourrait mettre ainsi en péril la nouvelle union de son père.

Le père de Luc est ainsi mis en position de devoir choisir entre sa compagne et son fils de la première union ou de s'affirmer en tentant d'être contenant dans son lien conjugal et dans son lien père-fils. La troisième solution semblerait la plus opportune dans cette situation, mais elle nécessite que le père ait lui-même un attachement assez sûr pour aller contre la position officiellement attendue par sa compagne. En effet la gestion du conflit nécessite une base de sécurité. La position assez rigide de sa

compagne pourrait également être lue comme un moyen de tester la fidélité à la nouvelle famille, mais également la capacité de contenance de son nouveau conjoint.

Ici l'action de Luc vient créer une triangulation au sein du couple. Luc pénètre ainsi dans le conflit entre son père et sa belle-mère. Le fait qu'il s'en prenne à l'intimité de sa belle-mère pourrait-être lu comme une tentative de transgression de la frontière intergénérationnelle. D'après M. Andolfi : « Pour aider les enfants à accepter le changement [...], le nouveau couple doit établir des frontières claires ; dans le même temps il doit construire un lien conjugal solide basé sur l'amour et le soutien réciproque »(30). Ici Luc transgresse une frontière générationnelle. C'est aux parents de réintroduire la notion de frontière de manière claire. La recherche de cette limite peut être structurante pour l'adolescent. En l'excluant de la famille, les parents n'assument pas leur position parentale. La frontière entre la verticalité et l'horizontalité reste floue puisque Luc est plus mis en position de rival à éloigner, qu'en position d'enfant par son père.

Cette situation clinique peut aussi être lue sous le prisme de la psychopathologie de l'adolescence. En effet il peut s'agir pour Luc d'une attaque à l'encontre de sa belle-mère, permettant l'opposition aux parents dans un processus d'individuation-séparation.

L'action de Luc, même si elle est immorale, ne semble donc pas pathologique. La réaction du sous-système père/belle-mère dans cette situation semble extrêmement rigide et pose la question de la position de Luc dans la famille. Si celui qui avait filmé était un enfant issu du couple père/belle-mère, la sanction aurait-elle été la même ? Aurait-il été possible de l'exclure du noyau familial avec la même facilité ? Au lieu d'évoquer une pathologie chez l'enfant cette action aurait sans doute beaucoup plus questionné sur la nature du lien parents-enfants et sur les frontières intergénérationnelles. Il y aurait eu une interrogation et un questionnement sur la nature incestuelle du passage à l'acte. Ici dans la position du père, il y a une mise à distance qui permet de s'exonérer du rôle de tiers (permettant la séparation entre le lien vertical et horizontal).

Luc est ici rapidement mis à distance. La situation de Luc montre la fragilité de la position de cette double appartenance. On retrouve en quelque sorte l'impression de « double étrangeté » que peuvent vivre les enfants des adoptions internationales, ou les enfants issus de l'immigration. La difficulté est ici de trouver sa place. Ici c'est le père qui aurait pu maintenir une place pour son fils. Cela aurait nécessité qu'il accepte d'assumer sa position paternelle en venant faire tiers dans la relation entre Luc et sa belle-mère et en ramenant de la verticalité.

Le mode de garde peut favoriser le vécu de double étrangeté. En effet le sous-système des enfants de la première union voyage une semaine sur deux entre chaque famille. Lors de leur semaine d'absence la famille continue à vivre sans eux. Leur absence une semaine sur deux peut provoquer des manques et des ratés. Ainsi on imagine facilement lors d'un repas de famille que quelqu'un puisse faire référence à un évènement ayant eu lieu la semaine précédente et que les enfants non présents ne puissent le comprendre tout de suite. Il faut ainsi « raccrocher les wagons » chaque semaine.

Ce sentiment peut être à l'origine d'une certaine insécurité quant à l'appartenance familiale. Or l'appartenance familiale est l'une des fondations permettant l'individuation à l'adolescence. Cela peut amener le jeune à vouloir tester son appartenance. Dans ce cas clinique nous avons pu voir avec quelle facilité on avait « arrêté de parler de Luc à la maison ». Il était raconté à ses plus jeunes frères que Luc avait fait une bêtise. Nous pouvons supposer un vécu d'angoisse important chez les frères, de voir leur aîné exclu pour une « bêtise ». Là encore la contenance parentale peut-être remise en question.

De plus les enfants de la première union viennent sans cesse rappeler de manière consciente ou inconsciente l'union précédente et possiblement l'échec conjugal. Même s'il s'agit d'une réussite sur le plan éducationnel, un enfant d'une première union peut rappeler un échec conjugal. Ici Luc est peut-être plus facilement mis à distance par son père dans le sens où il lui rappelle, peut-être, l'échec d'une première relation alors que celui-ci est sur le point de se marier. Il pourrait s'agir d'une volonté de faire table rase du passé. Pour la belle-mère, notamment si elle a peu de contact avec la mère et si les anciens conflits de couple ne sont pas cicatrisés, l'enfant

peut être vécu comme un témoin du passé. L'enfant pourrait alors symboliquement représenter sa mère comme un fantôme du passé. On peut imaginer chez cette belle-mère une insécurité relationnelle ne permette pas de supporter le passé de son époux. C'est une nouvelle fois au père de faire tiers dans la relation enfant/belle-mère en assumant son passé et en se positionnant de manière claire. Le comportement de Luc ainsi que celui de sa belle-mère peuvent être une façon pour eux de tester la capacité du père à se positionner.

Lors d'une thérapie familiale avec une ou plusieurs familles recomposées, la question de la loyauté risque de se trouver au centre. Ici du fait de l'absence de sa compagne, le père de Luc est obligé de rester dans une position statique car s'il fait un pas vers son fils, il risquerait d'être déloyal à sa compagne. Ou alors l'absence de sa compagne lors des entretiens et le fait de parler pour elle pourrait être une façon pour ce père d'éviter de se positionner. Il est ainsi insécurisant et pour sa compagne, et pour son fils, et pour le reste de la fratrie.

La présence de la belle-mère semblait donc indispensable pour sortir de ce conflit du fait de la position de représentant de la belle-mère adoptée par le père. Si la belle-mère avait été présente cela aurait pu obliger le père à se positionner. Dans cette thérapie, il est interpellé par son fils et son ex-compagne en tant que père mais il répond de manière très clivante en tant que représentant de la belle-mère. Cela maintient la situation dans un immobilisme mortifère.

Le travail en sous-système avec chaque famille et les enfants de la même fratrie semble être une option permettant de pouvoir travailler sur les loyautés sans raviver d'anciennes rancunes parentales. C'est aussi une façon pour les nouveaux couples de pouvoir se livrer sans s'exposer à leur ex-concubin. C'est de plus, un moyen de respecter la décision de séparation des parents en ne reformant pas l'ancienne famille. En revanche cette option met au centre le patient désigné. Cette modalité de travail avec les familles recomposées doit donc être souple et modulable.

C. La loyauté dans l'adoption

Le sujet adopté contracte une double dette, dette de vie envers ses géniteurs mais également dette auprès des parents adoptants qui lui offrent amour et confort. Cette dette peut être vécue de manière amplifiée du fait de l'abandon des géniteurs. Il peut ainsi se retrouver dans un conflit similaire où chaque pas vers l'un creuse la dette vers l'autre. Comme le dit Diane Drory « L'adopté doit aussi intégrer une double loyauté : la loyauté existentielle et la loyauté d'existence. » (11). La particularité dans l'adoption est que la notion de dette est exacerbée. En effet l'enfant est à la fois en dette existentielle mais également en dette du fait d'avoir été extrait d'une situation d'abandon. Les parents de leur côté ont également une dette plus importante envers l'enfant dans la plupart des cas, car c'est l'adoption de cet enfant qui leur permet d'accéder à la parenté, souvent dans un contexte d'infécondité.

Cette augmentation de la dette peut potentiellement exacerber les enjeux du conflit de loyauté. La loyauté ne dépend pas de l'attitude des parents biologiques ainsi elle ne doit pas être confondue avec l'amour. Un enfant peut être lié à son parent par une forte loyauté alors qu'il le hait pour tout le mal qu'il lui a fait. Si la loyauté n'est pas exprimée ouvertement, elle risque de devenir une loyauté invisible qui sortira sous la forme de symptômes. (31)

Cette question est d'autant plus importante à l'adolescence du fait de la maturation psychique et des progrès cognitifs. « A l'adolescence, les moyens cognitifs et culturels nouveaux permettent d'appréhender avec beaucoup plus de recul et d'éléments de comparaison le statut d'adopté : l'adolescent va souvent éprouver de la culpabilité à s'intéresser à ses parents biologiques. Il peut s'interdire d'y penser pour se protéger d'une question douloureuse ou pour protéger ses parents d'une question qu'il estime pouvoir les ébranler. Il peut ainsi être pris dans un conflit de loyauté [...] »(19).

A l'adolescence, lorsque les relations sont ambivalentes il peut être tentant de projeter tout le mauvais sur les parents adoptifs vécus comme responsables de l'arrachement à une mère de naissance. Celle-ci est d'autant plus idéalisée qu'elle est

inconnue et que cette idéalisation protège d'autres représentations plus dévalorisantes sur le plan narcissique. (19)

Du fait d'une dette plus importante envers leurs parents adoptifs, le processus d'individuation-séparation ou la recherche d'information sur ses origines peuvent être à l'origine de culpabilité. Dans l'adoption internationale, le conflit de loyauté peut avoir lieu entre deux cultures différentes, rejoignant ainsi les problématiques d'enfants issus de l'immigration.

L'attitude des parents semble importante par rapport à cette quête identitaire. Le parcours avant l'adoption est souvent un parcours difficile. La plupart du temps l'adoption fait suite à une problématique d'infertilité. Les parents vont passer des entretiens psychologiques, avec souvent l'impression qu'on juge leur capacité à être parent. La société peut également porter un regard d'anormalité sur ces familles. La position parentale peut être ainsi investie avec une impression d'interdiction du droit à l'échec en réponse à un sentiment d'illégitimité à être parent. Ainsi durant l'adolescence, des conduites d'opposition ou la recherche de ses origines par l'enfant peuvent être vécues avec beaucoup de difficultés par les parents adoptants. Ceux-ci peuvent se sentir en position d'échec et les confrontations avec l'adolescent peuvent être vécues comme remettant en cause leur légitimité à investir une position parentale. Cette mise en tension des liens familiaux à l'adolescence peut rouvrir la faille narcissique du sentiment d'illégitimité parentale. Mais l'adolescent peut également, pour ne pas faire revivre ce sentiment à ses parents, ressentir une injonction de réussite. Il pourra se mettre dans une position soignante envers ses parents vivant ainsi avec culpabilité chacune de ses erreurs.

L'adoption tout comme la recombinaison familiale est donc une situation propice aux conflits et clivages de loyauté du fait d'une double appartenance. Le processus de transformation de la famille à la période de l'adolescence va venir questionner cette appartenance et ainsi les loyautés rouvrant de potentielles failles narcissiques chez les parents. Les enfants pour protéger des parents qui seraient trop fragiles peuvent être tentés de sacrifier leur individuation. Ces constats viennent interroger la place de chacun ainsi que les capacités de contenance parentale et la solidité des frontières

générationnelles au moment du processus d'individuation-séparation d'un des enfants.

Une manière de limiter ces conflits est la mise en place de frontières générationnelles claires au sens structural, ainsi qu'une contenance parentale suffisante pour supporter la confrontation lors de l'adolescence. (32)

IV. La question des limites

A. Recomposition familiale, limites générationnelles et contenance parentale

a. Les limites dans le cas clinique de Lola

Le cas clinique de Lola et Rita montre une situation de frontières générationnelles peu claires. La communication dans la famille qu'elle soit maternelle ou paternelle multiplie les paradoxes. Les frontières entre sous-systèmes sont diffuses et le système familial est enchevêtré : « les frontières individuelles sont brouillées, la différenciation est diffuse et le comportement de l'un affecte immédiatement le comportement de l'autre, les tensions traversant massivement les frontières et se répercutant très vite dans les sous-systèmes voisins »(32). Les conflits et les interrogations conjugales se propagent vite entre les différents membres de la famille et génèrent des symptômes : fléchissement thymique du père, scarifications de Lola, crise de colère de la mère, demande d'hospitalisation de Rita... Les conflits prennent souvent comme point de départ la vie conjugale des adultes : conflit avec le beau-père pour Rita, clivage de loyauté par rapport à la conduite à tenir envers sa belle-mère pour Lola, difficulté à faire le deuil de son couple pour le père... La famille élargie semble ici avoir besoin de retrouver des « frontières claires », notamment des frontières intergénérationnelles afin de sortir de ces clivages de loyauté.

Cette confusion des frontières prend son origine au moment de la séparation conjugale, moment qui peut favoriser les triangulations. D'après M. Andolfi : « les enfants ont toujours du mal à accepter la séparation, plus particulièrement quand elle se déroule dans un contexte d'hostilité et d'incapacité des parents à gérer les conflits. Ils risquent alors d'être triangulés et, par conséquent, ils grandissent dans un climat relationnel et émotionnel clivé »(30). D'après Bowen la triangulation serait un trait typique des systèmes familiaux où l'angoisse prédomine. (33) Ici Lola est mise en position « d'outsider » dans la relation entre son père et sa mère au moment de la séparation. L'utilisation des enfants comme outsiders lors des séparations peut participer à une confusion des limites générationnelles, l'enfant pouvant être impliqué dans la relation conjugale de ses parents. On assiste dans le cas présent à un vécu de parentification de Lola à l'âge de 12 ans. Cela a pu lui donner le sentiment d'avoir la permission d'intervenir dans les relations conjugales de son père. Le père l'informe régulièrement de son vécu émotionnel et de ses sentiments amoureux.

Cette frontière générationnelle poreuse pourrait être à l'origine d'angoisse devant les interrogations conjugales du père. Ainsi la belle-mère ne peut être investie comme quelque-chose de stable du fait de la connaissance des sentiments persistants du père pour la mère. L'enfant sert ici pour le père d'espace de projection de ses doutes sur sa vie sentimentale. Le message officiel du père pourrait être : « je t'informe de ce que je vis en ce moment ». Le message officieux pourrait être : « je suis dans l'incapacité de faire un choix, choisis à ma place ». Cette place est habituellement dévolue à un ami, ou un membre de la famille de la même génération. D'un point de vue structural, au niveau émotionnel Lola se situe au même niveau que ses parents, ce qui permet la porosité des frontières.

Cette porosité des frontières générationnelles se traduit par un processus de parentification. Comme le dit Pierre Michard : « L'enfant parentifié est impliqué de fait dans l'histoire amoureuse des adultes de la famille à phases. Il est soumis aux attentes variées qui fluctuent selon l'évolution du parent [...]. Il revient souvent à l'enfant parentifié de résoudre le problème que les adultes laissent croître ». (27)

Ici le père de Lola, dont l'attachement semble insécure, nécessite un étayage qu'il ne trouve qu'auprès de sa fille. Or il parentifie ainsi sa fille, la mettant dans la

position de clivage de loyauté vue auparavant. Un travail à effectuer serait de remodeler symboliquement des frontières générationnelles. Plusieurs pistes de travail sont envisageables afin de remodeler ces frontières. Un travail par sous-systèmes, par exemple avec uniquement les sœurs est une possibilité thérapeutique.

b. Les limites dans le cas clinique de Luc

La question des limites dans le cas clinique de Luc a déjà en partie été abordée dans le paragraphe sur les loyautés. Dans cette situation, le père est dans l'impossibilité d'assumer sa position paternelle et d'assurer une contenance à la fois en tant que père, mais également en tant que conjoint. Cette incapacité à se positionner pérennise un conflit, où vient se questionner le statut de l'enfant issu d'un premier mariage dans une famille recomposée. Cela questionne aussi la capacité pour les adultes du nouveau couple à assumer leur passé dans des situations conflictuelles, sans chercher à le nier où à s'en débarrasser.

Ce cas clinique illustre aussi la question de l'interdit de l'inceste et de l'incestualité. Ici par son action Luc transgresse l'intimité de sa belle-mère. Cette question peut se poser dans les familles recomposées. Elle est abordée par Chantal Van Cutsem dans son ouvrage sur la famille recomposée (5). La famille recomposée devra faire avec le fait qu'il n'y a pas d'interdit de l'inceste unanime au niveau culturel, dans les normes sociales ou dans le système légal en ce qui concerne ces familles. Par exemple rien n'empêche un fils d'épouser la deuxième épouse de son père si celle-ci divorce de lui. L'absence de lien biologique semble diminuer cet interdit universel qu'est l'inceste. Mais il semble évident qu'il faut maintenir cet interdit au sein de la famille afin que chacun puisse chercher un partenaire en dehors de son système relationnel familial. Pour elle, l'atmosphère des familles recomposées est assez sexualisée car la « lune de miel » des parents et de leurs conjoints a lieu en présence des enfants. Elle ajoute plus loin à propos des adolescents dans les familles recomposées : « L'adolescent est aussi à une phase de sa vie où son investissement dans une vie affective et sexuelle commence à lui demander beaucoup d'énergie. Il peut être attiré par le partenaire d'un de ses parents [...] » (5) C'est donc aux parents que revient la responsabilité de créer ces frontières. Ils devront donc clairement

énoncer cet interdit de l'inceste et l'organiser. Cela pourra passer par l'organisation de frontières symboliques, comme des chambres séparées entre les enfants des différentes fratries. Il faudra veiller au respect des espaces de chacun ainsi que des frontières intergénérationnelles. L'utilisation des termes « demi-frère » ou « demi-sœur », ainsi que « belle-mère » peut également être un moyen d'instaurer un sentiment de famille.

Nous pouvons citer pour illustrer ces propos le film *Lolita* de Stanley Kubrick adapté du roman du même nom de Vladimir Nabokov. (34) Ce film relate l'histoire de Mr Humbert qui loue une chambre chez Mme Haze et qui va tomber amoureux de sa fille Lolita. Humbert va, afin de rester proche de Lolita, épouser Mme Haze. Le film montre Mme Haze comme étant un personnage séducteur, qui loue une chambre chez elle à des hommes afin de les séduire. Ce personnage est sans cesse dans la séduction et fait baigner une atmosphère sexualisée dans la maison. Le film illustre la difficulté à établir des frontières entre les membres de la famille par un jeu de mise en scène sur les chambres. Les chambres des personnages peuvent être vues comme représentant leur intimité. En effet dans la chambre de Mr Humbert se trouve son journal intime, dans la chambre de Lolita se trouve un portrait d'un scénariste célèbre dont elle est secrètement amoureuse et dans la chambre de Mme Haze se trouve l'urne funéraire de son époux décédé, dont elle semble toujours éprise et à qui elle cherche un « remplaçant ». Ces espaces vont peu à peu être transgressés dans le film. Ainsi lorsque Lolita entre dans la chambre de Mr Humbert pour lui apporter son petit-déjeuner, c'est le moment où celui-ci essaie de se rapprocher d'elle. Puis lorsque Mme Haze demande par courrier à Mr Humbert de l'épouser, celui-ci se trouve dans la chambre de Lolita. Enfin c'est en fouillant la chambre de Mr Humbert, que Mme Haze découvre qu'il l'a épousée pour se rapprocher de sa fille. Une autre séquence du film illustre la question des espaces. Il s'agit du moment où Mr Humbert doit dormir à l'hôtel avec Lolita. L'hôtel étant quasi-complet, il ne reste qu'une chambre de disponible. Mr Humbert va alors demander un lit de camp, tout en faisant son possible pour que le lit de camp ne puisse pas lui être fourni, prétextant l'heure tardive. Le film, à travers sa mise en scène et sa narration, illustre donc les questions de la sexualité dans les familles recomposées et de la transgression des espaces symboliques.

Luc semble questionner l'interdit de l'inceste. Puisqu'à l'adolescence va se rejouer le conflit Œdipien (27), le beau-parent peut alors représenter un objet de projection permettant un vécu du réveil de ce conflit moins douloureux. Il s'agit alors pour les parents de venir faire tiers dans la relation pour rappeler l'interdit de l'inceste et permettre que se réorganise ce complexe de castration. Mais paradoxalement en éloignant Luc de sa belle-mère, le père confirme le danger de l'inceste ; il confirme qu'il en prend peur et ainsi ne se place pas en position de père mais en position de rival. Cela ne permet donc pas au complexe de castration de se réorganiser. Nous pouvons d'ailleurs ici rappeler que dans la tragédie Œdipe Roi de Sophocle, c'est le fait d'éloigner Œdipe de Jocaste et Laïos à la naissance qui va permettre à la prophétie de s'accomplir. La mise à distance du problème n'est pas synonyme de résolution.

C'est en occupant une position symbolique de père, c'est-à-dire de tiers, que le père de Luc pourrait réintroduire de la verticalité dans les relations. Et c'est en assumant cette place avec une certaine contenance qu'il pourrait probablement résoudre des conflits à la fois systémiques et psychodynamiques. Il s'agit de mise en place de frontières symboliques pour un interdit également symbolique. L'interdit de l'inceste n'est pas un interdit qui condamne, mais un interdit qui permet la vie sociale. Ici la réaction du père se fait dans l'agir, en instaurant des frontières réelles et non pas à un niveau symbolique. Le père n'a pas été en mesure d'accueillir ce questionnement sur l'inceste et sur la question des espaces. Il n'a pas pu se placer dans une position d'éducateur.

Une position contenant aurait pu être d'accueillir le questionnement, de réaffirmer l'interdit tout en étayant le narcissisme de l'adolescent. Rappelons qu'à l'adolescence le narcissisme est faillible face à la poussée pulsionnelle du « Ça », d'autant plus que les objets précoces ont été défailants. Dans ce cas, le sentiment d'identité est plus fragile et/ou incertain. Le besoin objectal inhérent à l'adolescent risque d'être éprouvé comme une menace potentielle pour l'assise narcissique. (26) C'est un moment où doit se produire une mise à jour des figures symboliques. Ainsi le père symbolique idéalisé de la petite enfance va être tué symboliquement et un père symbolique faillible va pouvoir être introjecté. Ce père réel devient une figure d'identification accessible et vient donc étayer le narcissisme de l'adolescent. Il est important pour le père de rester disponible afin d'étayer ce narcissisme.

Outre un travail sur les espaces symboliques et sur les frontières générationnelles, une modalité de travail aurait pu être également un travail d'étayage du père pour lui permettre d'accueillir ces questionnements.

Voyons à présent à travers un dernier cas clinique en quoi les beaux-parents peuvent également jouer un rôle parental et comment leur autorité et leur contenance peuvent être mises en défaut.

c. Cas clinique de Tim

Il s'agit d'un patient de 16 ans qui consultait initialement pour troubles anxieux. Ce patient dont les parents étaient divorcés depuis qu'il avait 4 ans vivait chez sa mère et son beau-père. Son père était présent dans sa vie par intermittence, contrairement à son beau-père qui représentait une figure paternelle constante depuis l'âge 7 ans.

La fratrie se composait également du frère de Tim âgé de 20 ans et de sa sœur de 19 ans. Son frère avait quitté le domicile de la famille. Au domicile il y avait aussi le fils et la fille de son beau-père qui étaient également de jeunes adultes.

Les troubles avaient débuté quand sa mère et son beau-père lui avaient annoncé leur séparation prochaine. Le patient avait alors présenté une anxiété de fond qu'il décrivait comme permanente avec des périodes d'acutisations. On retrouvait également une perturbation des conduites instinctuelles avec une perte de poids et des difficultés d'endormissement.

Le patient expliquait que le fait que sa mère vive toujours chez son beau-père était à l'origine de disputes quasi-quotidiennes. Il disait ne plus comprendre sa mère qui s'énervait sans raison. On percevait que le patient était en alliance très forte avec son beau-père dans la rupture dont il ignorait la cause. La mère du patient présentait également une tristesse de l'humeur.

Après deux mois, la situation semblait s'améliorer du fait de l'emménagement de Tim et de sa mère dans un nouvel appartement, ce qui avait permis une diminution des conflits entre sa mère et son beau-père. Le patient mit alors fin au suivi.

Après quelques mois, le patient avait repris contact devant une recrudescence des symptômes. Il expliquait alors qu'il vivait seul avec sa mère dans un appartement tandis que le reste de la famille dont son frère et sa sœur étaient restés au domicile familial avec son beau-père. Il allait parfois passer le weekend chez son beau-père. Les conflits entre Tim et sa mère étaient fréquents. L'hypothèse que Tim prenne la place de son beau-père dans le quotidien avait pu être émise. Un travail avait aussi été fait en demandant à Tim ce que sa mère pouvait ressentir par rapport au fait que deux de ses enfants soient restés chez son beau-père. On retrouvait une inquiétude de Tim par rapport à la tristesse de sa mère.

Durant l'été, la situation entre Tim et sa mère était semblable. Il avait cependant des contacts plus réguliers avec son père avec qui il avait prévu de partir un mois durant les vacances.

Au retour de ses vacances, Tim mettait en avant une amélioration thymique importante, tout comme sa mère. Lors des rendez-vous suivants, l'évolution favorable se maintenait. Les rapports entre Tim et sa mère étaient moins conflictuels et semblaient moins horizontaux. Sa sœur avait emménagé dans l'appartement avec eux. Il voyait son père de manière régulière. Seule ombre au tableau, il avait des difficultés à voir son beau-père pour des raisons d'emploi du temps. Lorsqu'on évoquait ce sujet il était très ému.

d. Les limites dans le cas clinique de Tim

Ce cas clinique illustre à nouveau un phénomène de triangulation avec parentification et horizontalisation des rapports entre un parent et son enfant au moment de la séparation.

Dans cette famille, les frontières entre sous-systèmes parentaux et enfants étaient clairement définies avant la séparation des parents. Lors de la séparation Tim éprouve le sentiment de « devoir suivre sa mère ». Un rôle de « gardien de la maman » est en quelque sorte donné à Tim par délégation. Il quitte ainsi toute sa fratrie et se retrouve seul avec sa mère. Ce moment est l'occasion d'une horizontalisation des rapports entre une mère qui avoue elle-même « ne pas aller bien » et son adolescent gardien. De plus, l'exclusion du sous-système de la fratrie favorise cette horizontalisation par la création d'une relation duelle. C'est à ce moment que réémergent les symptômes. Tim adhère rapidement à l'hypothèse qu'il ait pris la place de son beau-père dans les conflits conjugaux. La mère de Tim partage l'adhésion à cette hypothèse lors d'un entretien familial. L'amélioration clinique est constatée lorsque la mère de Tim se sent moins triste et reprend de l'indépendance en partant seule en vacances. De même, la création d'un sous-système entre enfants lors du retour de la sœur permet une verticalisation des rapports. Tim retrouve ainsi une place d'adolescent et reprend son processus d'individuation. Les derniers entretiens se sont ainsi centrés sur les problématiques amoureuses de Tim et non plus sur les problématiques conjugales de sa mère.

Ici la prise en charge était individuelle. Nous pouvons observer que lors des premiers entretiens, ceux-ci se concentraient sur la situation conjugale de la mère et du beau-père, puis progressivement s'en sont décentrés. L'espace thérapeutique peut ainsi être perçu comme un reflet de l'espace psychique. Dans un premier temps, celui-ci est occupé entièrement par la situation maternelle puis progressivement peut être réinvesti par d'autres problèmes.

Ce cas clinique pose aussi la question de la fragilité du lien entre le beau-parent et l'enfant issu d'une première union. Ici ce lien tend à disparaître au moment de la séparation entre la mère et le beau-père. Béragère Véron a mené une étude qualitative en 2005 à partir de vingt entretiens semi-directifs. Dans cette étude il ressort que l'héritage symbolique du beau-parent avec qui vit l'enfant est dévalorisé par rapport aux héritages parentaux, et qu'il ne remplit qu'un rôle d'appoint. L'étude pointe également le fait que le lien beau-parental est considéré comme potentiellement dissoluble. En effet ce lien se trouve fragilisé, voire rompu quand le couple recomposé se sépare. Le manque d'autonomie du lien beau-parental vis-à-vis du lien conjugal

accentue sans doute la réticence des beaux-enfants à revendiquer et investir l'héritage symbolique beau-parental. Il semble que la pluriparentalité n'engendre pas d'affiliation symbolique supplémentaire, et que la lignée du beau-parent gardien n'inspire pas un sentiment fort d'appartenance, quelles que soient la qualité, l'intensité et l'ancienneté de la relation beau-parentale. (35)

Dans cette étude la réversibilité du lien conjugal est donc pointée comme accentuant la difficulté à inspirer une confiance dans le lien enfant/beau-parent. Cette difficulté est d'autant plus importante que dans la recomposition familiale les temps de conjugalité et de parentalité sont entremêlés. Généralement la formation du premier noyau familial se fait selon le schéma des cycles de vie. Les deux membres du couple vont s'installer ensemble, ils vont partager un temps conjugal plus ou moins long. Ce moment sera l'occasion de questionner les mythes familiaux par une modification des rituels. Le jeune couple, pour s'institutionnaliser, a besoin d'un rituel de sortie de sa famille d'origine. Souvent il s'agira du mariage, ou d'un pacs, parfois l'achat d'un bien immobilier commun... (5) Puis après ce temps conjugal viendra le temps familial avec l'arrivée des premiers enfants. Ce schéma suit la théorie des cycles de vie qui prend son origine dans les années 1950, dans les travaux du sociologue Duvall. Ce concept de cycles de vie est souvent utilisé en thérapie familiale notamment par Jay Haley.(36) Dans la famille recomposée cette théorie des cycles de vie se complexifie, puisqu'elle n'est plus linéaire. Ainsi l'enchaînement des cycles de la famille va s'interrompre et la famille recomposée va devoir gérer plusieurs cycles de vie en même temps. Dans le cas clinique de Lola par exemple, le cycle « famille avec adolescents » coïncide avec le cycle « formation de couple ». De manière générale les seconds couples ont tendance à moins se remarier et optent plus souvent pour des schémas moins ritualisés.(5) Cette diminution de l'institutionnalisation du second couple ainsi que l'équilibre à trouver entre les différents cycles de vie peut participer à fragiliser le lien .

L'enfant quant à lui a déjà vécu une expérience de séparation parentale. Il a donc expérimenté la réversibilité de ce lien et ne vit plus dans l'illusion de la durée éternelle de celui-ci. Il semble donc que le beau-parent en l'absence d'un étayage symbolique plus important ne puisse être investi davantage.

Le cas clinique de Tim pose aussi la question d'une forme d'aliénation parentale. Il s'agit en effet d'une situation où le parent aliénant éloigne l'enfant du parent dénigré (30). Ici en l'occurrence cette aliénation est possible du fait d'une absence de statut juridique sur les droits des beaux-parents. Et donc malgré une parentalité clairement établie et investie par le beau-père et son beau-fils, il n'y a aucune reconnaissance légale de ce lien. Le beau-parent ne peut prétendre à aucun droit sur son beau-fils sans l'accord des parents. Ici l'impact de cette situation reste minime, la mère autorisant le fils à rendre visite à son beau-père et l'autorisant à garder contact. Mais nous pouvons imaginer des situations plus traumatiques.

Nous allons maintenant voir en quoi la thérapie familiale présente un intérêt dans la question des limites.

e. Les apports de la thérapie familiale sur la question des limites

La thérapie familiale et le travail en sous-système peuvent permettre une réintroduction de frontières générationnelles. Salvador Minuchin créa la thérapie structurale à partir de cette notion de frontière. Il différencie les familles enchevêtrées aux frontières diffuses, des familles désengagées aux frontières rigides. Il explique être toujours soucieux des frontières qui déterminent l'identité individuelle (32). Le rôle du thérapeute est ainsi soit de redéfinir des frontières trop diffuses, soit d'assouplir des frontières trop rigides.

La réorganisation spatiale est une technique classiquement utilisée. Elle consiste à déplacer les membres de la famille selon les alliances, ou selon les nouvelles frontières à délimiter. Pour les familles recomposées, la question du beau-parent invité dans l'espace thérapeutique peut venir assouplir une frontière, par exemple dans le cas d'un beau-parent exclu. Mais cela peut également renforcer un conflit de loyauté. De la même façon, convoquer les deux anciens parents peut symboliquement redonner l'illusion du couple et l'appartenance à l'ancienne famille, ceci n'étant pas en accord avec le choix des parents. Cela peut aussi donner l'illusion que c'est la séparation des parents qui est à l'origine de la problématique.

Dans la situation de Luc, le père et la belle-mère de Luc ne sont pas en mesure de contenir la transgression. La belle-mère ne peut supporter cette intrusion dans son intimité. La solution trouvée est donc d'exclure Luc de la famille paternelle. Le père est ainsi placé dans une situation de clivage de loyauté. Cette décision impacte toute la famille, puisque les demi-frères de Luc ne le voient plus et son frère avec qui il faisait la « navette » chaque semaine se retrouve seul. Cette situation illustre la difficulté que peuvent éprouver certains beaux-parents à assurer une contenance face à des transgressions graves de leurs beaux-enfants.

La thérapie peut être l'occasion d'expérimenter des limites. Elle peut être l'occasion de réintroduire des frontières, par exemple en déplaçant les membres de la famille dans l'espace thérapeutique. Dans la situation de Luc, celui-ci se trouvait entre ses deux parents, comme pour symboliser sa situation, ou marquer leur séparation. On aurait pu imaginer dans un entretien avec son père et sa belle-mère, mettre Luc du côté des enfants, pour lui rappeler à la fois le fait qu'il appartient à la génération du dessous, et en même temps l'inclure dans sa fratrie, donc dans la famille au regard des parents.

Pour Minuchin, le sous-système parental doit nécessairement être investi d'une autorité importante. (32) Dans la famille recomposée il existe un ou deux sous-systèmes parentaux selon les familles et cette autorité peut être plus facilement fragilisée. Si l'on prend l'exemple de Tim, durant des années son beau-père a effectué sa tâche de parentalité avec application. Il bénéficie ainsi d'une autorité qui semble respectée et d'un lien qui semble de bonne qualité avec les enfants de sa compagne. Ici le sous-système des parents semblait bénéficier d'une autorité suffisante. Cependant au moment de la séparation, le beau-père n'a aucune légitimité légale pour prétendre à un droit de garde sur la personne de Tim. Son autorité est donc ébranlée symboliquement.

L'absence de cadre légal et de droit du beau-parent peut donc être problématique, puisque dans le sous-système parental nouvellement constitué l'un des deux membres n'a pas la même légitimité. Or le droit symbolise la reconnaissance sociale. Le beau-parent, s'il assume une fonction de parentalité aurait un droit moral à

intervenir dans l'éducation de l'enfant mais ce droit moral ne se superpose pas au droit légal. La question du droit et de la reconnaissance légale d'un lien vient questionner la reconnaissance sociale de ce lien. Nous pouvons illustrer cette situation par l'absence de reconnaissance du lien du mariage chez les personnes de même sexe avant 2013, ce qui empêchait ces couples d'accéder à l'adoption. Si ces couples avaient un enfant, un seul des deux membres du couple était reconnu comme parent, l'autre étant reconnu comme beau-parent et n'ayant donc pas les mêmes droits. Si le membre du couple qui avait les droits parentaux décédait, l'autre parent n'avait plus aucun droit. La société a donc un rôle de tiers validant ou invalidant une relation.

La séparation des parents, si elle est conflictuelle peut également ébranler l'autorité des nouveaux sous-systèmes parentaux. En effet il pourrait être bénéfique pour les parents séparés, de veiller à ne pas discréditer l'autre sous-système parental. Il apparaît important que les deux sous-systèmes parentaux se mettent d'accord et ne cèdent pas au chantage des enfants. Une bonne entente et une bonne coordination parentale semblent indispensables. Les beaux-parents ayant une autorité déléguée, ils doivent aussi être reconnus comme autorité par l'autre parent de l'enfant afin d'avoir une certaine légitimité symbolique à intervenir. Dans le cas contraire, s'il n'y a pas de délégation de la part des deux parents, il n'y aura finalement pas d'autorité.

L'article « Une fratrie recomposée, entretien avec P./C » propose d'interviewer deux mères de famille issues d'une même famille recomposée mais qui n'ont pas les mêmes parents : P et C.

P est mère de deux enfants et son compagnon a lui-même deux filles d'une première union. Dans son entretien, elle précise l'importance de la bonne entente entre la mère de l'enfant et sa belle-mère : « L'une de mes amies est tout à fait en désaccord avec l'éducation que la mère donne aux enfants de son compagnon, sur laquelle ses propres enfants prennent exemple, ce qui lui déplaît beaucoup. Finalement, ça suppose d'être un minimum en sympathie avec l'autre parent de ses beaux-enfants. » Elle ajoute : « Une chose est sûre, c'est que la façon dont la séparation est vécue par les deux parents est fondamentale dans la manière dont on peut reconstruire une famille recomposée. Si les enfants font pression, si la mère ou le père fait pression, le nouveau couple peut ne pas tenir la route. » (37)

Ainsi une certaine alliance entre parents et beaux-parents est nécessaire pour maintenir une certaine cohérence dans la frontière transgénérationnelle. Cette alliance nécessite de surpasser les ressentiments en lien avec la rupture. Dans ce contexte la thérapie familiale, notamment avec un travail sur le sous-système du couple ou de l'ancien couple, peut être précieuse. Les parents et beaux-parents doivent aussi assurer une certaine contenance et cohérence face à leurs adolescents qui vont venir tester cette capacité. C'est notamment le cas dans les processus de désidérialisation des parents et dans la différenciation par l'opposition. Le beau-parent peut concentrer les conflits et devra assurer cette contenance parentale.(26)

L'enjeu pour les parents de l'ex-couple sera double. Premièrement, il sera de dépasser le conflit conjugal, pour faire suffisamment confiance à l'ex-partenaire dans son choix du nouveau partenaire. Ceci implique une certaine confiance dans l'évaluation des capacités de parentalité par l'ancien partenaire. Cela nécessite donc de dépasser la problématique conjugale pour aller faire confiance à l'autre partenaire sur un niveau parental. Deuxièmement il s'agira d'accepter l'arrivée d'une figure potentiellement rivale, ce qui nécessite une certaine confiance en soi. Le risque si ce n'est pas le cas est d'utiliser l'enfant dans un triangulation négative afin de se rassurer.

B. Adoption, limites et contenance

L'importance des limites et de la contenance est la même pour toutes les familles et n'est pas spécifique aux familles recomposées ou adoptantes. La mise en place de cette contenance nécessite un sentiment de légitimité parentale assez fort, qui peut être ébranlé dans le cas des familles adoptantes.

Une étude réalisée à Bruxelles en 2010 et 2011 a étudié 20 familles ayant fait appel à l'adoption internationale. Cette étude retrouve une difficulté plus importante pour les mères que pour les pères à se sentir légitimes en tant que parents. Dans cette étude, tous les adolescents considéraient leurs parents adoptifs comme leurs « vrais parents ». Par ailleurs, les adolescents et les pères étaient plus rassurés que les mères

quant à la réussite de l'adoption. Les auteurs expliquent ces résultats par l'absence de grossesse et par l'image sociale d'une mère qui ne peut être pleinement mère que si elle réussit chaque étape de l'enfantement. De même, la culpabilité issue du sentiment d'avoir pris un enfant à une autre mère peut être plus importante. Tout ceci empêcherait les adolescents de ces familles d'avoir un sentiment d'appartenance fort envers leur filiation adoptive et augmenterait leur insécurité (38). Ce sentiment d'illégitimité à être parent peut se retrouver chez les beaux-parents.

Nous pouvons illustrer cela par une vignette clinique. Il s'agit d'une famille recomposée. Le père originaire d'un pays étranger était venu travailler en France. Il y avait alors rencontré sa deuxième femme. Il avait une fille d'une première union qui vivait dans son pays d'origine chez ses grands-parents. La belle-mère avait insisté pour réunir le père et sa fille. Or le père était finalement peu intervenu jusqu'alors dans l'éducation de sa fille. Il n'avait que peu investi la parentalité. La famille était venue consulter devant un repli de la jeune fille âgée de 13 ans. Au fil des entretiens, il était apparu que le lien entre le père et la fille avait du mal à se créer. C'est finalement la belle-mère qui occupait une position de parentalité dans le quotidien, mais celle-ci disait se sentir illégitime à intervenir. Elle évoquait souvent une interrogation qui la renvoyait à une certaine culpabilité : avaient-ils bien fait de faire venir la jeune fille dans leur famille ?

Cette vignette clinique, bien qu'étant celle d'une recomposition familiale, ressemble également à une situation d'adoption internationale. En effet nous retrouvons pour l'enfant une situation d'extraction d'un milieu familial, une rupture du lien avec les figures d'attachement primaires. Pour les parents il existe une impression de venir sauver d'une situation qui apparaît difficile, sur le plan économique et humain, à nos yeux d'occidentaux. Par ailleurs, il existe une culpabilité et un sentiment d'illégitimité à intervenir dans l'éducation de l'enfant.

Cette culpabilité se défend souvent par le fait d'avoir le sentiment d'offrir une chance d'avenir meilleur à l'enfant. La période de l'adolescence est aussi le moment où l'enfant adopté va venir confirmer ou infirmer les espoirs placés en lui. S'il montre des difficultés dans son processus de réussite sociale, cela va pouvoir venir réactiver

la culpabilité d'avoir pris l'enfant d'une autre. Cela soumet donc souvent l'enfant adopté à une exigence de réussite.

L'adoption comme nous l'avons déjà dit, arrive souvent au bout d'un long parcours, difficile pour les parents et parsemé de désillusions. Lors de l'adolescence de leur enfant, les parents seront confrontés à l'émergence de la sexualité et de la vie de couple de celui-ci, ce qui peut raviver chez eux d'anciennes blessures. Ces blessures ne doivent pas empêcher les parents d'assurer la contenance nécessaire au sentiment d'appartenance.

Lors de l'émergence des problématiques sexuelles chez leur enfant il va être important de rappeler de manière symbolique l'interdit de l'inceste. Comme nous l'avons dit plus haut, l'interdit de l'inceste est plus faible lorsqu'il s'agit de relation non biologique. (5) Pour les parents et l'adolescent, la relation incestueuse est d'autant plus le sujet de crainte-désir que le tabou de la généalogie par le sang est levé. (26) Il sera donc important pour les parents de maintenir des limites claires pour permettre la structuration de l'adolescent. Ces limites seront d'autant plus claires que les parents seront certains de leur légitimité à les poser.

Comme nous l'avons vu, le sentiment de « légitimité » à pouvoir se dire « parents de » ou « enfant de » dépend également des normes sociales. Les normes sociales sont faites de nombreux rituels et véhiculent des mythes qui peuvent favoriser ou non le sentiment d'appartenance. L'étude de la vision sociale des beaux-parents et de l'adoption, ainsi que ses conséquences sur le sentiment d'appartenance, constituera la dernière partie de ce travail.

SYNTHESE ET DISCUSSION

I. La recomposition familiale : une forme particulière d'adoption

L'objectif de ce travail est de savoir s'il est pertinent ou non de convier les beaux-parents en thérapie familiale concernant un problème présenté par l'enfant de leur conjoint. Pour ce faire nous avons interrogé la nature du lien qui unit un enfant et son beau parent. Nous nous sommes attachés à comparer ce type de lien avec ceux qui se mettent en œuvre entre enfants adoptés et parents adoptants. Dans les deux cas, il s'agit de la création d'un lien entre un enfant qui détient déjà des figures d'attachement et un adulte susceptible de jouer un rôle de parentalité.

Nous avons exploré une partie des difficultés des familles recomposées à travers trois situations cliniques. Nous sommes partis d'une réflexion sur les processus d'attachement. Partant du constat que le style d'attachement dans la prime-enfance conditionne l'attachement futur, il était important d'étudier en quoi ces modalités d'attachement pouvaient être perturbées :

- Dans l'adoption, l'attachement pouvait être perturbé du fait de l'abandon par une figure d'attachement primaire.
- Dans la recomposition familiale la mise en œuvre d'un nouvel attachement pouvait être perturbée par les possibles conflits entre parents, mais également par la perte d'une des figures d'attachement. D'autre part le parent perdait également une figure d'attachement ce qui pouvait engendrer des difficultés dans le *caregiving*.

Sur la question des appartenances, nous avons montré que l'enfant adopté, tout comme l'enfant d'un couple séparé s'inscrit dans une double appartenance. Ce contexte particulier dans lequel il évolue implique des remaniements et la mise en

tension des liens d'appartenance, tout particulièrement à l'adolescence période qui questionne ces liens.

Ce contexte est également favorable aux conflits et aux clivages de loyauté. Nous avons pu souligner en quoi la contenance parentale, la construction d'un cadre et de limites symboliques pouvaient limiter ces conflits de loyauté. C'est en effet en se montrant sécures que les parents peuvent rassurer leur enfant. Cette contenance permettra aux enfants d'intégrer leur double appartenance, au prix parfois d'une résurgence d'angoisse narcissique chez les parents, qu'il sera nécessaire de prendre en compte.

A l'issue de cette analyse clinique, nous faisons l'hypothèse que la création du lien entre un beau-parent et un enfant constitue une forme particulière d'adoption. Il va s'agir pour chacun d'appivoiser l'autre. Pour l'enfant, il faudra intégrer une double appartenance et les conflits de loyauté qui vont avec. Pour l'adulte, il s'agira d'accueillir de manière contenant les difficultés mises en scène dans la relation avec l'enfant et de leur apporter des réponses. Ceci nécessite pour l'adulte une sécurité interne suffisante.

Cependant nous constatons des différences. Dans le cas de l'adoption la filiation est socialement reconnue. La société acte symboliquement le lien entre l'enfant et l'adulte. Dans le cas du lien beau-parent/ enfant, la société ne dispose pas encore de rituels ni de moyens de reconnaissance de ce lien. Ce lien reste marginalisé par rapport aux liens conjugaux. En effet, en France le beau-parent n'a en principe aucun droit ni aucun devoir envers l'enfant de son conjoint ou de la personne avec laquelle il vit (39). Il existe cependant des modalités pour que les beaux-parents puissent avoir l'autorité parentale. Il s'agit de la délégation d'autorité parentale dont la demande doit être faite auprès du juge des affaires familiales. (40) Mais celle-ci n'établit pas de filiation. Le seul moyen d'établir une filiation reste donc l'adoption simple ou plénière. La démarche officielle de l'adoption va questionner le lien entre l'adulte et l'enfant et donc venir métaboliser officiellement ce lien.

Nous avons vu que la figure beau-parentale était peu investie par les enfants sur le plan symbolique (35). Il nous paraît pertinent de relier cette absence

d'investissement symbolique, avec l'absence de reconnaissance symbolique de ce lien beau-parent/enfant dans la société. Cette absence d'investissement symbolique du lien nous apparaît corrélée à l'absence de reconnaissance sociale de ce lien.

Ces constats nous amènent à interroger la nature des liens entre ces familles et la société actuelle puisque comme le dit J.P Lebrun : « la famille a toujours été le creuset de la vie sociale, le lieu où se préparait pour le futur sujet l'accession à la société dont il faisait partie. »(41)

II. Famille recomposée et famille adoptante : un miroir de la société

Pour illustrer notre réflexion nous nous baserons sur le modèle de la société liquide, décrit notamment par Zygmunt Bauman (42) et dont les conséquences d'un point de vue psychothérapeutique ont été étudiées dans l'ouvrage La Trans-parentalité de P.Fossion, M-C.Rejas et S.Hirsch. (6)

A. La Société Liquide

« Une société "moderne liquide" est celle où les conditions dans lesquelles ses membres agissent, changent en moins de temps qu'il n'en faut aux modes d'action pour se figer en habitudes et en routines. »(42) Zygmunt Bauman.

La modernité liquide débuta en Europe à la fin des années 1950. Dans cette société liquide, l'individualisme atteint son apogée et on constate une prééminence de l'identité sur l'appartenance. Or comme nous l'avons vu avec R. Neuburger, les suicides peuvent être liés à des problèmes de « désappartenance ». Il s'agit rarement dans le suicide d'un rapport à soi-même mais d'un rapport au groupe investi .(3)

Sur le plan philosophique, la société liquide rejette le primat du spirituel et de la morale et déclenche la crise des valeurs et la mise à mort des idéologies. Elle

questionne tous les récits prétendant décider de ce qui est vrai et de ce qui est juste. Avec le passage de la société solide à la société liquide on passe d'un âge identitaire à un âge relationnel, d'une société industrielle à une société de l'information, d'un exercice solitaire de l'intelligence élective à une pratique solidaire de l'intelligence collective. Trois courants de pensée reflètent le passage à l'ère liquide :

- Le courant structuraliste où l'identité de l'homme a peu d'importance car il n'existe que par la place et la fonction qui lui sont conférées au sein des systèmes, des réseaux et des relations. Ce courant s'oppose ainsi à une certaine idée de la liberté du sujet puisque ses conduites lui sont dictées par une structure qui lui échappe. L'homme est un effet et non une cause de la structure. L'idée d'un sujet qui pense comprendre et décider est une illusion.

- Le retour à l'éthique qui dit que le rapport à autrui est responsabilité et qu'autrui est celui à qui et de qui je dois répondre. La responsabilité précède la liberté et le devoir devance le pouvoir.

- La philosophie de la déconstruction, témoigne d'un retour à une réflexion épistémologique. Dans la société liquide le réel a perdu son unité, sa simplicité causale et sa réelle objectivité. La modernité liquide décrit une réalité extérieure en changement constant, en perpétuelle construction et reconstruction s'opposant ainsi à une réalité extérieure composée d'éléments isolables, liés entre eux par des liens de causalité objectivement appréhendables. La modernité liquide considère que le langage ne décrit plus une réalité donnée mais qu'il construit une réalité extérieure.

Sur le plan politique et sociologique, de nombreuses modifications entre la société solide et la société liquide peuvent être constatées. La maîtrise de l'information devient la principale source de richesse, ainsi l'Etat centralisé apparaît de plus en plus opaque pour une idéologie de la transparence communicationnelle. Le pouvoir économique de l'Etat s'estompe progressivement du fait des grandes richesses qui sont dorénavant extraterritoriales. (6)

On constate également dans cette société un vide spirituel illustré par l'absence de grands projets sociaux ou individuels. Les valeurs prônées sont la multiculturalité,

la pensée politiquement correcte, l'individualisme exacerbé, l'accomplissement de soi, la jouissance, le culte du corps, la spontanéité et l'humour. (6)

La recherche du bonheur devient la préoccupation majeure et le refus de se soumettre à des relations contraignantes devient norme. La question n'est plus de savoir « qui suis-je ? » mais « avec qui suis-je en relation ? » car la valeur naît de la mise en réseau. L'importance de l'aspect extérieur se développe donc aux dépens de la vie intérieure. Il s'agit d'une société de réseau. Le cogito de Descartes est ainsi remplacé par un « je communique donc je suis »(6).

Malgré cette injonction d'être toujours plus connectés à ses semblables, le principal écueil de la société liquide est la solitude. Cette solitude est provoquée par un déracinement culturel, la rupture des appartenances traditionnelles, la destruction de la vie sociale, l'affaiblissement des solidarités communautaires et l'atomisation de la vie civile. Ceci est augmenté par le développement des technologies de l'information. Ainsi on voit davantage mais on agit moins ensemble.

Cette modification sociétale se répercute sur la structure familiale, comme l'atteste l'augmentation du nombre de divorce à partir des années 70. Dans cette société horizontale où l'on rejette les formes d'autorité, le pouvoir du père s'amenuise au profit de l'exercice conjoint de la responsabilité parentale. L'autorité est désormais méritée plutôt qu'imposée ou héritée. Le statut des femmes se modifie également. En effet du fait de leur accès progressif aux études supérieures et aux emplois qualifiés, elles ont acquis une indépendance financière vis-à-vis de leur conjoint et de leur système d'origine. La maîtrise de la procréation par la femme par le libre accès à la contraception et l'autorisation de l'interruption volontaire de grossesse a également permis une autonomisation. Enfin on constate un glissement des legs et des héritages patrimoniaux (terres, industrie, commerce) vers des legs et des héritages culturels (diplômes, formation). Dans la société liquide, les positions sociales ne sont plus liées à des titres de propriété mais à des diplômes délivrés par les institutions scolaires et sur lesquelles les parents ont moins de contrôle. La moindre maîtrise du système successoral par les parents facilite les divorces et séparations. (6)

Ainsi les nouvelles structures parentales et notamment les structures élargies semblent présenter des avantages au sein de la société liquide :

- Un groupe domestique étendu est ainsi plus apte qu'un groupe nucléaire restreint à donner aux enfants le dynamisme requis pour s'adapter à un monde en pleine mutation. Il permet également la multiplication des systèmes identificatoires.
- Les systèmes élargis reproduisent à l'échelle familiale le néo-nomadisme en vigueur à l'échelle sociale.
- Ces systèmes permettent également une diffraction des aspects biologiques, légaux et affectifs de la parenté.
- Elles renforcent le rôle de la fratrie qui devient le référent permanent de l'enfant. Cela permet un soutien affectif de plus longue durée. Cela souligne également le passage d'une société verticale « des pères » à une société horizontale « des frères ».
- Elles recréent un embryon de vie publique et réintroduisent la nécessité de négocier avec l'autre, de le tolérer et d'accepter une juxtaposition plus ou moins harmonieuse de modes de vie différents dans une société où la quête de l'individualisme a dressé les individus les uns contre les autres.
- Le dédoublement des foyers sert également une société basée sur le consumérisme de masse.

Ainsi les familles recomposées et les systèmes élargis bénéficient donc d'avantages au sein de la société moderne liquide.

B. La société liquide à l'origine d'une perte des appartenances ?

La recomposition familiale s'inscrit donc parfaitement dans la société actuelle, elle permet le développement des compétences utiles à la vie dans cette société moderne. Avec le glissement de la société solide vers la société liquide nous assistons

à une mutation des familles. Cependant, notre système de filiation est bilatéral, historiquement fondé sur un modèle généalogique selon lequel chaque individu est issu de deux autres individus d'une génération ascendante et de sexe différent qui l'auraient en principe conjointement engendré : son père et sa mère. Ce modèle véhicule l'idée que la filiation est seulement un fait de nature et il s'accompagne d'une norme d'exclusivité : chaque individu n'est mis en position de fils ou de fille que par rapport à un seul homme et à une seule femme. La filiation repose, dans les sociétés patrilineaires ou cognatiques, sur le mariage : ce sont les rites du mariage, qui attachent aux enfants un père, le mari de la mère. (43)

Le fait que la société change plus rapidement que les institutions créent des vides : vide juridique sur le statut du beau parent, vide sémantique par exemple sur l'appellation des « enfants du compagnon du parent » ... Or comme nous l'avons vu dans la partie d'analyse clinique, le sentiment d'appartenance est essentiel et celui-ci repose sur des rituels. Or comme le dit B. Cyrulnik : « quand une société devient liquide, instable, amoureuse du changement et des transactions momentanées, aucun être humain ne peut se constituer sans passer par l'appartenance »(4).

Aujourd'hui, comme le dit Sylvie Cadolle : « L'institution du mariage a changé de sens sans que notre société n'ait vraiment débattu des enjeux de cette transformation. Nous assistons à une augmentation massive du nombre d'enfants qui vivent dans des foyers monoparentaux et recomposés. L'adoption internationale connaît un vrai succès et le recours aux IAD [inséminations artificielles avec donneur] se développe dans des proportions considérables. Nous pouvons avoir, comme disent les journalistes anglo-saxons, « sex without baby » et « baby without sex ». Les représentations de la nature comme d'un ordre dont les impératifs sont inscrits dans les processus biologiques sont devenues caduques. »(43). Dans son article « Allons-nous vers une pluriparentalité ? L'exemple des configurations familiales recomposées », elle expose le fait qu'aujourd'hui la perception de la filiation est tiraillée entre deux pôles :

- D'un côté le pôle du biologique qui ne cesse de prendre de l'importance, avec notamment les tests de paternité, les débats sur la fin des accouchements sous X et l'invocation du « droit aux origines ».

- D'un autre côté la filiation reste perçue comme un acte de volonté et de valorisation des liens du cœur. Ainsi dans le droit français, c'est toujours la reconnaissance par le père à la naissance qui prime. Dans l'adoption, seule la volonté des parents compte. C'est aussi du côté de la filiation perçue comme volonté que l'on retrouve les militants pour l'accès à l'adoption par les couples homosexuels et de la gestation pour autrui. (43)

La figure du beau-parent vient illustrer cette ambivalence sociétale. D'un côté les parents reconnus comme tel par la loi utilisent leur statut de « vrais parents », sous-entendu « parents biologiques » dans la plupart des cas, pour limiter les pouvoirs du beau-parent, sur l'enfant. D'un autre côté les beaux-parents, qui peuvent être présents au quotidien dans la vie et assumer un statut de parentalité, n'ont aucun droit, ce qui peut sembler injuste. Des collectifs de beaux-parents militent actuellement pour la création d'un statut beau-parental. Ainsi un certain nombre de beaux-parents et leurs conjoints parents déplorent le vide juridique, l'absence de droits et de devoirs entre bel-enfant et beau-parent qui sont des étrangers l'un à l'autre sur le plan juridique. (43)

Aujourd'hui pourtant, il semble que seule la filiation reconnue par le nom reste le principal marqueur d'appartenance symbolique comme nous l'avons vu dans l'étude de B. Veron (35). Ceci illustre le fait que la famille se construit par la société et le sentiment d'appartenance familiale passe donc par une reconnaissance sociale de cette appartenance. (9) Comme nous l'avons dit plus haut : la société a un rôle de tiers validant ou invalidant la relation.

Paradoxalement, la science et notamment la biologie prend une place de plus en plus importante dans nos sociétés. Cette place du biologique tend peu à peu à venir concurrencer l'ordre symbolique, comme nous l'évoquions avec les tests de paternité. C'est ainsi qu'elle affaiblit la fonction paternelle symbolique et sa capacité structurante et limitante comme le développe Jean-Pierre Lebrun dans son ouvrage « Un monde sans limite » (41). Ainsi le père qui n'était reconnu comme père uniquement parce qu'il était nommé père, devient progressivement lui aussi soumis au biologique. Ces questions se rapprochent de la réflexion sur la société et son rapport au scientisme. En effet, dans la société actuelle les contraintes et les limites sont de moins en moins

perçues comme telles mais comme des bornes à dépasser. Cette toute puissance scientifique peut amener une réflexion sur la toute-puissance individuelle. Cela va questionner à un niveau individuel le temps qu'on se laisse afin d'assumer l'imperfection, notamment dans le couple.

Nous sommes donc aujourd'hui dans une société liquide, qui s'est construite sur les vestiges d'une société patriarcale et qui tend à en garder les institutions. Cette société se construit sur l'importance des relations et de l'individualité. Mais paradoxalement cette société tend de plus en plus à définir les choses par rapport à la science et au biologique. Ceci met donc fin aux appartenances traditionnelles, et construit difficilement de nouvelles appartenances puisque les relations sont sans cesse en mouvement.

La famille recomposée et la famille adoptante représentent ainsi les deux faces d'une même pièce : celle de l'incertitude sur la légitimité à être parent. Ce doute est lié à des messages sociétaux paradoxaux.

- Pour la famille recomposée, le lien entre beau-parent et enfant n'a aucune existence légale et n'est pas reconnu symboliquement en dehors de la famille. Et pourtant du fait de l'évolution vers une société où l'on est défini de plus en plus par rapport à nos relations, ce lien tend à être de plus en plus important. Au-delà de la reconnaissance sociale, il est aussi un lien affectif, de parentalité qui ne peut être négligé dans la vie psychique. C'est donc entre un vécu psychique de lien et une absence de reconnaissance symbolique de ce lien que se crée le décalage.
- Pour l'adoption, la problématique est similaire mais l'origine est autre. Le lien de filiation dans l'adoption est reconnu par la loi et il est symbolisé par le nom. La difficulté est ici à un autre niveau, puisque ce lien sera sans cesse remis en question du fait de l'importance croissante de la filiation biologique dans nos sociétés. Cette remise en question se fera à un niveau symbolique et fantasmatique. Les parents pourront ne pas se sentir comme étant les « vrais parents ». Ce doute peut également exister chez l'enfant. Si l'on prend l'exemple de l'adoption internationale, cela se traduirait par un questionnement du type : « suis-je le fils de mes parents

si je n'ai pas les mêmes traits ethniques ? ». L'enfant appartient donc à deux filiations : une filiation symbolique et une filiation biologique qu'il va falloir concilier ou réconcilier.

La double appartenance peut être une chance dans la société actuelle, mais elle peut aussi être à l'origine d'angoisse, comme nous l'avons vu avec le phénomène de la « double-étrangeté ». Il s'agit donc de ne pas renoncer à une appartenance au profit d'une autre, mais bien d'apprendre à concilier ces appartenances multiples et parfois contradictoires.

La société offre peu de rituels pour caractériser ces familles. Dans certains cas, cela ne posera pas de problème, les familles créant spontanément leur propre rituel, leur propre mythe familial. D'autres familles utiliseront les anciens rituels : mariage, adoption... Pour les autres cas peut-être, les familles éprouveront des difficultés c'est alors que la thérapie familiale trouvera son intérêt. Elle pourra permettre un travail sur les appartenances avec un travail de greffe mythique. La thérapie familiale devient potentiellement un creuset d'élaboration de rituels, ou un creuset où pourront être pensés les phénomènes en jeu. Ces phénomènes pourront être pensés par le groupe.

III. Faut-il convier les beaux-parents en thérapie familiale ?

Cette question se pose à chaque fois que nous aurons à faire face à une famille recomposée.

Parfois la réponse est évidente. C'est le cas quand la famille se présente comme une famille classique, sans mettre en avant sa particularité. Elle consulte uniquement pour la famille sans réellement mettre en avant de patient désigné et sans différencier les enfants issus de l'union actuelle des enfants des précédentes unions. Ce sont souvent des familles bien assises dans leur existence et étant suffisamment reconnues socialement pour que la question de leur légitimité en tant que famille ne se pose pas. Dans ce cas, la thérapie familiale prendra la forme d'une thérapie classique. L'aspect

de famille recomposée sera interrogé mais non davantage mis en exergue que dans une famille nucléaire. Celui-ci sera perçu comme faisant partie de la norme sociale actuelle.

La question se pose lorsque c'est tout ou partie de l'ancienne famille nucléaire qui vient consulter avec un des enfants de leur union comme patient désigné. Ici les parents consultent en tant que « parents de... », et mettent donc au centre le patient désigné. Dans cette situation, plusieurs points seront à prendre en compte pour savoir s'il est pertinent de faire venir ou non le beau-parent.

Tout d'abord, il s'agira d'évaluer le lien entre l'enfant et le beau-parent et de savoir si ce que nous désignons par « beau-parent » a effectivement une fonction de parentalité, ou s'il s'agit du « partenaire conjugal d'un parent ». Dans ce dernier cas, le « beau-parent » s'inscrirait essentiellement dans un lien de conjugalité et non dans un lien de parentalité. Or, convier le beau-parent en thérapie familiale c'est, au moins symboliquement, créer ou recréer une famille. Il sera donc important de ne pas être en avance sur le cycle de vie de cette nouvelle famille, qui n'est peut-être encore qu'à l'étape de la création d'un lien conjugal.

Si nous prenons l'exemple du cas clinique de Lola et Rita, les « beaux-parents » n'accèdent pas encore au statut de parentalité. Dans ce cas c'est l'intervention des beaux-parents en tant que tiers dans la relation entre les parents et les enfants qui vient redistribuer les cartes relationnelles. Les « beaux-parents » viennent également réinterroger la nature du lien entre les parents biologiques. Dans le cas où la fin de la relation ne serait pas totalement métabolisée, les enfants peuvent rester triangulés dans un lien non cicatrisé. Cette triangulation est alors susceptible de produire du symptôme. Ici une configuration de travail en sous-système pourrait être envisagée avec poursuite des suivis individuels complémentaires. Le travail avec la fratrie, visant à se dégager des enjeux liés à la relation parentale, peut également être envisagé. Ce travail de restructuration familiale au sens de Minuchin vise à reformer symboliquement des frontières générationnelles. Concrètement les enfants n'ont, dans ce cadre thérapeutique, pas accès à ce qui se passe dans le sous-système parental. La thérapie vient créer des limites symboliques là où elle faisait défaut.

Il est important de se poser la question de ce que nous avons tendance à appeler communément « beau-parent ». En effet, parfois le compagnon du parent n'a pas encore investi ce statut de parentalité. Le convier pourrait entraîner paradoxalement des réactions négatives, puisque cela permettrait à l'enfant de continuer à investir la conjugalité des parents dans un processus de triangulation négative. A un terme trop précoce, la place symbolique du beau-parent reste encore à créer et l'imposer risque d'entraîner des réactions d'opposition ou de mise en évidence de son absence de légitimité.

Dans le cas contraire, si le beau-parent partage la vie de l'enfant et qu'il a investi cette parentalité, il semble logique de le convier lors de la thérapie. Toutefois la question d'inviter ou non un beau-parent et la manière de l'inviter impacte nécessairement la mise en place du cadre thérapeutique. Si le patient désigné est l'enfant, la configuration classiquement adoptée est de recevoir chaque famille ou « demi-famille » en alternance. En effet pour reprendre M. Andolfi : « dans le cas du divorce, il ne sera pas opportun de réunir toute la famille en faisant comme si tout le monde vivait encore ensemble : le thérapeute peut faire des séances avec l'enfant et le parent qui a la résidence et alterner avec l'autre parent, mais il peut aussi faire des séances avec la fratrie ».(30)

Si nous prenons l'exemple du cas clinique de Luc, il semblait indispensable pour sortir des conflits de loyautés et pour permettre au père de prendre sa position symbolique de père, de convier la belle-mère. Cependant ceci ne peut se faire qu'en assurant une certaine sécurité qui peut passer par le fait qu'il n'y ait pas de tiers extérieur à ce nouveau couple, et en particulier l'ex-femme. Il est important d'acter symboliquement que nous avons pris en compte la décision de séparation des parents et que nous la respectons.

Un autre aspect à prendre en compte avant de convier le beau-parent est d'évaluer où se situe l'enfant par rapport à ses loyautés à l'égard de ses deux parents biologiques. S'il est dans une situation où il ne peut choisir, il pourrait mettre en échec les prescriptions thérapeutiques ainsi que la thérapie.

Une autre configuration possible, mais qui est moins classique, et qui ne peut pas se faire en début de thérapie, pourrait être un entretien uniquement avec les parents et beaux-parents des deux « équipes parentales ». Cet entretien pourrait être l'occasion de symboliquement représenter une certaine forme d'unité parentale. Cela pourrait être l'occasion d'une reconnaissance des beaux-parents par les parents. Cependant cet entretien n'est possible que si les conflits conjugaux sont un minimum apaisés et s'il existe un minimum d'entente et de respect entre les deux « équipes parentales ». Et à partir du moment où tous ces ingrédients sont réunis, cet entretien est-il nécessaire ? Si l'enfant produit encore des symptômes, la question de la problématique individuelle se pose. Cette question de convier tous les membres de la famille ayant un statut de parentalité se pose dès lors que l'on a pu créer un contexte collaboratif à l'égard du patient désigné. Cela implique qu'il y ait un respect entre les nouvelles relations créées et implique des assises narcissiques suffisamment sécurisées chez les participants.

Enfin il pourrait parfois être nécessaire de convier, au moins symboliquement, un ex-beau-parent qui a pu avoir une fonction de parentalité importante. Convier ce beau-parent peut être l'occasion de reconnaître symboliquement ce lien qui n'est pas reconnu par la société. C'est par exemple le cas de Tim, à la suite de la séparation de sa mère et de son beau-père, Tim est parentifié dans une relation duelle avec la mère. Ce qui est important c'est d'enrichir les options d'aide thérapeutique en mobilisant les ressources du système familial élargi.

Dans les cas de séparation entre parent et beau-parent il est important d'évaluer le degré d'attachement entre l'enfant et son beau-parent. En effet parfois le beau-père, surtout s'il est apparu tôt dans la vie de l'enfant, peut représenter une figure d'attachement aussi importante qu'un parent et pourtant non reconnu au même titre symboliquement. L'espace thérapeutique pourrait être une manière de reconnaître la place symbolique dans l'espace psychique de l'enfant. La particularité de cette configuration est qu'il s'agit d'un lien triangulé par un parent biologique. Cela va poser la question de la loyauté vis-à-vis de ce parent biologique en cas de séparation. On retrouve derrière ce questionnement, la question de l'autonomie psychique de l'adolescent. En effet, il existe une emprise biologique du parent sur l'enfant dans ces choix de relations électives. Cela implique pour l'adolescent une différenciation

suffisante d'avec le parent biologique. C'est également encore la question de la sécurité interne du lien avec le parent biologique qui va se poser.

CONCLUSION

Nous sommes souvent interpellés en tant que professionnel sur des situations où finalement ce ne sont pas les personnes qui sont malades, mais les relations. Dans ces situations, la thérapie systémique et notamment la thérapie familiale semble être une opportunité thérapeutique à ne pas négliger. La famille constitue souvent le premier cercle des relations. Les recompositions familiales peuvent engendrer certaines problématiques relationnelles que nous venons de détailler.

C'est dans notre société en pleine mutation que se sont multipliées les familles recomposées. Pourtant le phénomène du « beau-parent » n'est pas récent : ce qui est récent c'est le fait de créer une « famille recomposée ». Cela implique d'interroger les liens en création, les places symboliques de chacun et donc le processus d'adoption.

Notre analyse des familles recomposées s'appuie sur une comparaison avec les familles adoptantes.

Premièrement, nous avons montré que le style d'attachement pouvait être insécure chez les enfants adoptés du fait d'un traumatisme initial. Chez l'enfant d'une famille où les parents divorcent, l'attachement peut également être insécure. Les conflits entre parents avant la séparation peuvent être pourvoyeurs d'insécurité relationnelle. De plus, la capacité de *caregiving* des parents peut elle-même être altérée du fait des conséquences psychiques de la perte de la figure d'attachement principal chez ce parent.

Nous avons ensuite montré que l'enfant adopté tout comme l'enfant d'une famille recomposée va devoir construire son identité par rapport à une double appartenance. Un risque pourrait être de renoncer à une des deux appartenances pour ne pas se mettre en situation de conflit de loyauté. Mais cela est souvent impossible et à l'origine d'une production de symptôme. Le sens du travail psychothérapique est plutôt de renforcer les sentiments d'appartenance et d'apprendre à les concilier pour éviter le phénomène de « double-étrangeté ».

Qui dit appartenance double sous-entend forcément gestion de conflit de loyauté. Nous avons vu que les enfants tout comme les parents des familles étudiées étaient soumis à ces conflits. Nous avons pu observer que la thérapie familiale offre un espace où ces loyautés le plus souvent tacites, pourront être explicitées, pensées, verbalisées et ainsi dénouées. Nous avons également pu observer que les capacités de contenance parentale permettent de limiter l'angoisse liée à ce type de conflit.

Au-delà de la contenance parentale, ces familles posent également la question des limites. La clarification des frontières générationnelles et des espaces symboliques favorisera la maturation psychique des membres de la famille. Le processus d'adolescence d'un des membres de la famille questionne ces frontières. Et plus particulièrement quand elles sont fragilisées, dans les familles recomposées ou adoptantes du fait de triangulation, ou de failles narcissiques chez les parents.

L'adoption, comme la création du lien entre beau-parent et enfant est une situation à la rencontre des questions de double appartenance chez un enfant et de la légitimité à être parent chez un adulte de par son lien avec un parent biologique. La thérapie familiale en proposant une aire transitionnelle d'expérience, peut permettre aux loyautés d'être questionnées et assouplies. Elle peut permettre des travaux de symbolisation et de ritualisation et enfin un étayage pour permettre de sécuriser des parents aux assises narcissiques insécures.

Notre hypothèse est que la mise en place d'un cadre thérapeutique efficient nécessite d'interroger les rôles et fonctions de chacun des membres du système, les liens d'appartenance et les places symboliques. L'évolution sociétale modifie de manière continue les normes de ce qui était appelé famille autrefois. La réalité des recompositions familiales implique de penser et de prendre en compte la réalité du lien potentiel entre beau-parent et enfant et de son impact sur le reste du système considéré.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Perrault C. Neuf contes. Paris; Futuroscope: Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ; CNDP; 2011.
2. Histoire R en. L'image de la marâtre dans les contes de fées [Internet]. Rochefort en Histoire. 2016 [cité 23 avr 2019]. Disponible sur: <https://rochefortenhistoire.wordpress.com/2016/11/09/limage-de-la-maratre-dans-les-contes-de-fees/>
3. Neuburger R. Le Mythe Familial. ESF. (Art de la Psychothérapie).
4. Cyrulnik B. Préface La Trans-Parentalité. In: L'Harmattan. (Etudes psychanalytiques).
5. Van Cutsem C. La Famille Reconstituée. Erès. (Relations).
6. Fossion P, Rejas M-C, Hirsch S. La Trans-Parentalité. L'harmattan. (Etudes psychanalytiques).
7. Napier A, Whitaker C. Le Creuset Familial. Robert Laffont. (Réponses).
8. Selvini Palazzoli M, Boscolo L, Cecchin G, Prata G. Paradoxe et Contre-paradoxe. La Thérapie systémique face aux familles à transaction schizophrénique. ESF. (Art de la Psychothérapie).
9. Séraphin G. Introduction. « La filiation reconstituée : origines biologiques, parenté et parentalité ». Recherches familiales. 2007;n° 4(1):3-12.
10. Goldbeter-Merinfeld É. Adopté, un défi ? Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. 2012;n° 49(2):5-12.
11. Drory D. L'adoption, une double naissance. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. 2012;n° 49(2):27-42.
12. Guédeney N, Guédeney A. L'attachement: approche théorique. Elsevier Masson. (Les âges de la vie).
13. Rabouam C. Divorce et attachement. *Enfances Psy*. 27 juill 2015;N° 66(2):54-69.
14. Davies P T, Cummings E M. Marital Conflict and Child Adjustment: An Emotional Security Hypothesis. *Psychological Bulletin*. 1994, Vol 116, N°3, 387-411.
15. Kretchmar MD, Jacobvitz DB. Observing Mother-Child Relationships Across Generations: Boundary Patterns, Attachment, and the Transmission of

- Caregiving*. *Family Process*. 2002;41(3):351-74.
16. Darcourt L. La clinique des enfants : la place du divorce. La lettre de l'enfance et de l'adolescence. 2009;n° 78(4):19-23.
 17. Sonia R, Francesca T, Giuseppina B, Giuseppe DV. Le fantasme de Ola : la narration de l'histoire d'origine de l'enfant adopté. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*. 2012;n° 49(2):123-40.
 18. Gorans D. Une place à gagner, prendre ou reprendre Construire l'adoption, quelques écueils. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*. 2012;n° 49(2):43-56.
 19. Run J-LL. Adolescence et adoption. *Enfances Psy*. 2005;no 29(4):127-35.
 20. Winnicott DW. *Jeu et Réalité*. Folio. (Essais).
 21. Blos P. *Les Adolescents*. Stock. 1962.
 22. Marcelli D, Braconnier A, Tandonnet L. Le modèle psychanalytique et attachementiste. In: *Adolescence et psychopathologie*. Elsevier Masson. (Les âges de la vie).
 23. Marcelli D, Braconnier A, Tandonnet L. Les apports des modèles systémiques et stratégiques. In: *Adolescence et psychopathologie*. Elsevier Masson. (Les âges de la vie).
 24. Neuburger R. *Les Rituels Familiaux*. Petite Biblio Payot. (Essais).
 25. Gross M. Adolescence et adoption : mise à l'épreuve des figures d'attachement. *Enfances Psy*. 2011;n° 52(3):166-74.
 26. Marcelli D, Braconnier A, Tandonnet L. *Adolescence et Psychopathologie*. Elsevier Masson. (Les âges de la vie).
 27. Michard P. *La Thérapie Contextuelle de Boszormenyi-Nagy*. *Enfant, dette et don en thérapie familiale*. DeBoeck Supérieur. (Carrefour des psychothérapies).
 28. Ducommun-Nagy C. Comprendre les loyautés familiales à travers l'œuvre d'Ivan Boszormenyi-Nagy. *Enfances Psy*. 2012;n° 56(3):15-25.
 29. Watzlawick P, Helmick Beavin J, Jackson DD. *Une Logique de la communication*. Points. (Essais).
 30. Andolfi M. *La Thérapie Familiale Multigénérationnelle*. De Boeck Supérieur. (Carrefour des psychothérapies).
 31. Caudron V, Meynckens-Fourez M, Daele CV. Atelier « histoires de vie » ou création d'un espace d'élaboration pour des enfants adoptés hospitalisés. *Thérapie Familiale*. 2008;Vol. 29(4):493-512.
 32. Elkaïm M. *Panorama des Thérapies Familiales*. Points. (Essais).

33. Papero D. La théorie bowenienne des systèmes. In: Panorama des Thérapies Familiales.
34. Kubrick S. Lolita. Warner Bros; 1962.
35. Véron B. Héritages symboliques et rapport aux lignées dans les familles recomposées. Recherches familiales. 2007;n° 4(1):25-33.
36. Bradley M-F, Pauzé R. Cycle de vie familiale, échec dans la résolution des tâches développementales et apparition de l'anorexie à l'adolescence. Therapie Familiale. 9 oct 2008;Vol. 29(3):335-53.
37. Une fratrie recomposée, entretien avec P./C. La lettre de l'enfance et de l'adolescence. 2009;n° 78(4):69-74.
38. Duret I, Rosenfeld Z. La maternalité adoptive en question « Maman, je t'ai eue dans mon ventre ! ». Cahiers critiques de therapie familiale et de pratiques de reseaux. 2012;n° 49(2):57-70.
39. Le statut du beau-parent [Internet]. [cité 8 avr 2019]. Disponible sur: <https://www.senat.fr/lc/lc196/lc1960.html>
40. LOI n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale. 2002-305 mars 4, 2002.
41. Lebrun J-P. Un monde sans limite. Erès.
42. Bauman Z. La Vie Liquide.
43. Cadolle S. Allons-nous vers une pluriparentalité ? l'exemple des configurations familiales recomposées. Recherches familiales. 2007;n° 4(1):13-24.

AUTEUR : Nom : PAWLAK

Prénom : Simon

Date de Soutenance : 04/07/2019

Titre de la Thèse : La place des beaux-parents en thérapie familiale : analyse clinique d'une adoption particulière

Thèse - Médecine - Lille 2019

Cadre de classement : *Psychiatrie, Psychothérapie, Thérapie Familiale*

DES + spécialité : *Psychiatrie*

Mots-clés : thérapie familiale, famille recomposée, lien beau-parent/enfant, adoption, santé mentale, outils de soins.

Résumé :

Contexte : Dans la société occidentale de la deuxième moitié du XXème siècle, le nombre de séparations conjugales et de recompositions familiales a augmenté. Il est nécessaire de penser les thérapies familiales pour la famille recomposée. La problématique de ce travail est la suivante : lors d'une consultation de thérapie familiale avec un enfant dont les parents sont séparés, faut-il convier les beaux-parents en thérapie ?

Méthode : Pour répondre à cette question, nous avons réfléchi à partir de trois cas cliniques rencontrés en consultation de thérapie familiale et dans un CMP de pédopsychiatrie. Nous avons, à travers ces cas cliniques, comparé le lien qui unit un beau-parent à l'enfant de son conjoint au lien d'adoption.

Résultats : La séparation des parents et l'adoption sont des situations pouvant entraîner un attachement non sécurisé. Dans ces situations il existe une double appartenance marquée. Celle-ci entraîne des conflits de loyauté, à l'origine de symptômes. Il pourrait être bénéfique d'interroger ces conflits au sein d'un espace thérapeutique. La mise en place de limites symboliques et d'une contenance parentale permet de limiter ces conflits. Nous pensons, à l'issue de ce travail, que la création d'un lien entre un beau parent et l'enfant de son conjoint implique donc une forme d'adoption particulière. Sa particularité tient au fait que ce lien est triangulé par le parent biologique, et qu'il n'est pas reconnu symboliquement par la société.

Conclusion : La venue d'une famille recomposée en thérapie familiale impliquera à chaque fois d'avoir une réflexion sur le lien qui unit le beau-parent à l'enfant ainsi que sur la configuration dans laquelle nous recevrons cette famille.

Composition du Jury :

Président : Professeur Pierre THOMAS

Assesseurs : Professeur Guillaume VAIVA

Professeur Olivier COTTENCIN

Directeur de Thèse : Docteur Robin SEMAL